



HAL
open science

Fidélité et fluidité dans le Royaume latin de Jérusalem : l'exemple de Rohard de Jérusalem (v. 1105- v. 1165)

Florian Besson

► **To cite this version:**

Florian Besson. Fidélité et fluidité dans le Royaume latin de Jérusalem : l'exemple de Rohard de Jérusalem (v. 1105- v. 1165). Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem, 2016. hal-02162773

HAL Id: hal-02162773

<https://hal.science/hal-02162773>

Submitted on 22 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Florian Besson

Fidélité et fluidité dans l'Orient latin L'exemple de Rohard de Jérusalem (v. 1105 - v. 1185)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Florian Besson, « Fidélité et fluidité dans l'Orient latin

L'exemple de Rohard de Jérusalem (v. 1105 - v. 1185) », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem* [En ligne], 26 | 2016, mis en ligne le 28 mars 2016, Consulté le 29 mars 2016. URL : <http://bcrfj.revues.org/7495>

Éditeur : Centre de recherche français à Jérusalem

<http://bcrfj.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://bcrfj.revues.org/7495>

Document généré automatiquement le 29 mars 2016.

© Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem

Florian Besson

Fidélité et fluidité dans l'Orient latin L'exemple de Rohard de Jérusalem (v. 1105 - v. 1185)

Introduction

- 1 L'historiographie a longtemps vu le royaume latin de Jérusalem, fondé après le succès de la première croisade, comme l'exemple le plus abouti d'une monarchie féodale dans laquelle le roi, dominé par les grands nobles, n'avait que peu de pouvoir¹. Cette lecture, qui s'appuyait sur les grandes assises compilées dans la seconde moitié du XIII^e siècle, a été remise en question par plusieurs historiens au cours du XIX^e siècle, renouvelant notre vision de la monarchie hiérosolymitaine². Ce basculement historiographique, et les débats qu'il a entraînés, ont contribué à fixer la focale sur la seule monarchie : fascinés — à juste titre — par ces figures fortes que sont les deux premiers Baudouin, Mélisende, Amaury II, Guy de Lusignan, les historiens se sont surtout concentrés sur la monarchie, sur ses intérêts, sur ses objectifs, au détriment de ceux de la noblesse³. Les travaux qui se sont penchés sur la noblesse le font le plus souvent dans une approche généalogique, visant à reconstruire des familles plus qu'à interroger des parcours individuels.
- 2 Or ces parcours peuvent être riches d'enseignements, ce que je souhaite illustrer ici par l'exemple de la carrière et du parcours de Rohard de Jérusalem, vicomte de Jérusalem au milieu du XII^e siècle. Ce personnage est passé quasiment inaperçu dans l'historiographie : parfois rapidement mentionné dans une liste d'officiers de la couronne, il est le plus souvent ignoré, voire, assez fréquemment, mal identifié, et confondu avec l'un de ses nombreux homonymes⁴. Il faut dire que l'on sait peu de choses sur lui : on ignore son origine géographique, ses dates de naissance et de mort, on est globalement dans le flou en ce qui concerne ses possessions, et même sa famille est entourée d'incertitude. Seul Hans E. Mayer traite un peu plus longuement de Rohard, dans deux articles importants, consacrés respectivement à la reine Mélisende et à la tentative de son époux Foulque de placer ses propres hommes aux postes importants aux débuts de son règne⁵. Mais, dans ces deux travaux, Rohard est saisi par rapport au roi ou à la reine, en tout cas par rapport à une instance supérieure, pris dans des jeux de pouvoir qui semblent toujours le dépasser.
- 3 Cette tendance à étudier les nobles, en particulier ceux de second rang, depuis le seul point de vue de la monarchie, est une tendance majeure de la recherche en histoire médiévale, d'autant plus insidieuse, peut-être, qu'elle est probablement inconsciente. Les nobles sont souvent décrits comme des « pièces » sur un échiquier politique⁶, ou comme des corps célestes « gravitant » dans « l'orbite » du souverain⁷. Ces deux métaphores — l'échiquier et l'astronomie — sont correctes dans une certaine mesure, mais elles ont en commun de faire tourner l'ensemble du dispositif politique et social autour d'une seule figure — le joueur d'échecs ou la planète. Les nobles ne sont pas, dès lors, des acteurs à part entière : seul compte le souverain. Cette façon de penser et de présenter les choses n'est pas que formelle : comme l'a noté très justement Michel Foucault, c'est toute la pensée politique qui reste fascinée par « le couple Souverain-Loi », voire « hantée par la monarchie »⁸. L'enjeu de cet article est donc de réinscrire Rohard au cœur de l'enquête, en l'étudiant comme individu singulier, doté de toute sa capacité d'action — son *agency*⁹. Car, s'il est indéniable qu'il a pu servir les intérêts du souverain, il n'en reste pas moins, comme nous allons le voir, qu'il a su construire sa carrière et faire ses propres choix, non sans risques. Ce faisant, j'espère souligner la marge de manœuvre considérable dont pouvait jouir un noble ambitieux, prêt à profiter des crises du pouvoir, dans une société féodale fondamentalement dynamique¹⁰. Rohard peut dès lors être pris comme un bon révélateur des structures sociales, politiques, et mentales de la classe

dirigeante de l'Orient latin. En déplaçant la focale du souverain à son entourage, peut-être réussira-t-on mieux, comme invitait à le faire Michel Foucault, à montrer les rapports de force qui constituent l'essence même du pouvoir¹¹.

De l'art de jeter de l'huile sur le feu pour mieux en retirer les marrons

Du chevalier au vicomte

- 4 On ne sait rien de l'origine de Rohard ou de sa famille, même si Alan Murray avance qu'il était peut-être lié de la famille d'un Rothard, membre de la *domus* du duc Godefroy de Bouillon¹² — une supposition intéressante mais hélas impossible à démontrer. Guillaume de Tyr, parlant de celui qui est très probablement son fils, lui aussi appelé Rohard et qu'on appellera ici Rohard le Jeune pour éviter toute confusion, dit que c'était un homme du commun, « *gregarium hominem* »¹³. Même si l'évêque de Tyr est ici médisant, car ce Rohard le Jeune est associé à un personnage qu'il déteste, on peut penser qu'il y a une part de vérité, et que Rohard l'Ancien n'est pas membre d'une famille importante ; mais il ne semble pas pour autant être un « homme du commun », car il n'est jamais cité parmi les bourgeois de Jérusalem. Au contraire, un acte de 1144 le cite parmi les « barons »¹⁴, et un de 1163 parmi les « chevaliers »¹⁵.
- 5 Rohard apparaît tout d'abord dans trois chartes de Baudouin II, datées respectivement de 1120, 1128, et 1130¹⁶, et dans une charte de Guillaume de Bures, seigneur de Tibériade, en 1126¹⁷. Il est donc, de toute évidence, un petit vassal du roi, possédant probablement un fief dans le domaine royal. La deuxième de ces chartes est émise à Acre : Rohard accompagne donc le roi dans ses déplacements, faisant ainsi partie de cette troupe d'hommes du roi, à mi-chemin entre les familiers, les officiers et les courtisans. On le retrouve quelques années après, cette fois sous Foulque d'Anjou, devenu roi de Jérusalem grâce à son mariage avec Mélisende, la fille de Baudouin II. Or, à ce moment-là, Rohard a visiblement changé de statut, puisqu'à partir de 1136 il signe en tant que « vicomte de Jérusalem »¹⁸ : c'est là une promotion très importante, qui le place au plus proche du pouvoir royal. En effet, le vicomte joue alors un rôle majeur¹⁹ : en charge de la levée des impôts à l'échelle locale, doté de fonctions juridiques et judiciaires importantes, il préside notamment la cour des bourgeois. La charte n° 110 du *Cartulaire du Chapitre du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, datée de 1149, cite ainsi Rohard en premier parmi les membres de cette cour, *in presenti regali curia* — au passage, c'est aussi la première mention de la cour des bourgeois²⁰. Le vicomte, représentant du pouvoir royal, dispose en règle générale d'une marge de manœuvre considérable, qui fait de lui l'un des officiers les plus puissants du royaume — *a fortiori* lorsqu'il s'agit du vicomte de Jérusalem, capitale du royaume. Au XIII^e siècle, Jean de Jaffa affirme qu'on ne peut lire les lois du royaume, les fameuses lettres du Sépulcre, qu'en présence de neuf hommes, dont le roi ou son représentant, le patriarche, et le vicomte²¹ ; mythe, probablement, mais qui renvoie à l'importance de cette fonction. On ignore si les vicomtes de Jérusalem disposaient d'un sceau, à l'image des vicomtes de Naplouse, mais cela n'a rien d'impossible²². De plus, Rohard est également châtelain de la Tour de David, *castellanus Turris Davide* : cette puissante forteresse, qui contrôle l'ancienne Porte de David (actuelle Porte de Jaffa), l'entrée ouest de Jérusalem, était à la fois la citadelle de la ville et le siège du gouvernement²³. Son importance est autant militaire — elle était considérée comme imprenable²⁴ — que symbolique, ce qui montre sa représentation sur les plans de la ville (**fig. 1-2**), mais aussi sur les sceaux ou les monnaies des souverains de Jérusalem²⁵. Aujourd'hui encore, profondément remaniée par les Mamelouks, elle reste une citadelle très imposante (**fig. 3**). Le cumul de ces deux fonctions — vicomte et châtelain — n'allait pas de soi, et Rohard semble en fait être le premier à les réunir. Il est donc, au milieu des années 1130, dans une double position de pouvoir. Comment en est-il arrivé là ? Pour répondre à cette question, il nous faut remonter quelques années en arrière.

Figure 1

La Tour de David et la *curia regis*, plan de Jérusalem, détail (Cambrai BM. ms. 437 [c. 1170])

Figure 2



La Tour de David, plan de Jérusalem, détail (The Hague KB 76 F 5 fol. 1R [c. 1200])

Figure 3



La Tour de David aujourd'hui, vue de l'intérieur, vers l'est
© F. Besson

La révolte d'Hugues du Puiset

- 6 En effet, si Rohard mérite qu'on l'étudie, c'est qu'il semble avoir joué un rôle particulièrement important dans la révolte d'Hugues du Puiset. Ce personnage est célèbre : comte de Jaffa, il est l'un des proches de Baudouin II, mais va s'opposer violemment à Foulque de Jérusalem²⁶, et entrer en rébellion ouverte contre la couronne. Comme l'a longuement démontré Hans E. Mayer, sa révolte est toute politique, et mêle en fait deux raisons : tout d'abord, Hugues était un vassal puissant, contrôlant, en plus de son fief de Jaffa, l'oasis de Jéricho, grâce à son mariage avec Emma, veuve de Eustache I^{er} Grenier, et les fiefs de Césarée et Sidon, qu'il administre au nom de ses beaux-fils (**fig. 6**). Hugues avait conscience de son statut, allant jusqu'à prendre le titre de *princeps*²⁷, sur le modèle de la principauté d'Antioche ou de celle de Tibériade.

Pour le roi Foulque, qui venait de mater les prétentions séparatistes du comte de Tripoli, et qui devait gérer la rébellion d'Alice d'Antioche²⁸, il y avait là un vrai défi qui ne pouvait être accepté. De plus, Hugues semble avoir soutenu la reine Mélisende, sa cousine, à un moment où Foulque tentait de l'écarter du pouvoir pour gouverner seul, imposant ses propres hommes au détriment d'une noblesse italienne qui se serait regroupée derrière Hugues²⁹. Le roi a donc toutes les raisons de se méfier de lui, et lorsque, en 1134, Gautier Grenier se dresse devant la Haute Cour de Jérusalem pour accuser son beau-père de trahison, il y a tout lieu de voir, derrière, la main de Foulque. Le reste des événements est bien connu : refusant de disputer un duel judiciaire, Hugues se réfugie sur ses terres, lève ses bannières, mais commet l'erreur de s'allier aux Fatimides d'Ascalon, ce qui pousse ses propres vassaux à l'abandonner. Forcé de se rendre au roi, condamné à l'exil, il est violemment attaqué par un chevalier breton dans les rues de Jérusalem (**fig. 4**) — un chevalier qui agit visiblement de sa propre initiative, ce que le roi, soucieux de sa réputation, s'empresse de montrer à tous en le faisant torturer et exécuter en public. Hugues se rend en Sicile, où il obtient un comté de son parent Roger II, avant de mourir quelques temps après, sans avoir remis les pieds en Orient latin.

Figure 4



Attentat contre Hugues du Puiset (Guillaume de Tyr, *Historia*, BNF ms. FR 9081 fol. 160)

- 7 Revenons à Rohard après ce bref rappel du contexte. Ayant raconté ces événements, Guillaume de Tyr nous dit que la reine Mélisende se mit à haïr « les délateurs du comte auprès du roi », qui avaient « animé la haine du roi » ; et il cite parmi ceux-ci « Rohard le Vieux, plus tard appelé de Naplouse », qui selon la reine aurait « infiniment contribué à exciter la jalousie du roi »³⁰. La jalousie du roi renvoie ici explicitement à la rumeur, dénoncée par Guillaume de Tyr, selon laquelle le jeune et beau Hugues du Puiset aurait été trop proche de la reine Mélisende. Simple rumeur, mais dans la propagation de laquelle Rohard semble avoir joué un rôle clé, s'attirant ainsi, après coup, les foudres de la reine.
- 8 Mais les choses ne sont pas forcément aussi simples, car nous disposons d'une charte émise par Hugues du Puiset, datée du 28 juin 1126³¹ ; or, parmi les témoins de celle-ci, figure Rohard de Jérusalem. On le retrouve aussi parmi les témoins d'une charte émise en janvier 1126 par le connétable d'Hugues, Barisan³² ; c'est probablement lui également qui signe « Roardus de Abbatia » dans une charte d'Hugues datée de 1123³³. Ainsi, même si Rohard est visiblement un vassal du roi, on le trouve associé à Hugues – associé à, plutôt qu'au service de, comme le soutient Hans Mayer³⁴, car nous ne savons pas à quel point Rohard était engagé auprès de Hugues. Cette association n'a rien de surprenant si l'on se rappelle le portrait extrêmement flatteur que Guillaume de Tyr dresse du comte de Jaffa : « brillant dans son adolescence, il était d'une taille élevée et d'une belle tournure ; illustré déjà à la guerre par plusieurs

actions d'éclat, et devenu l'objet de la faveur publique [...] Nul dans le royaume ne l'égalait, ni pour la beauté de sa personne, ni pour l'illustration de sa naissance, ni pour l'éclat de ses exploits »³⁵. De plus, Hugues, à la fin des années 1120, semblait être sur le point d'obtenir la ville d'Ascalon : dans l'acte cité, il prévoit en effet de donner plusieurs biens à l'ordre de l'Hôpital lorsque Ascalon sera passée entre les mains des chrétiens. Alan Murray, par ailleurs, a mis en évidence à quel point, quelques années plus tôt, la noblesse du royaume latin avait pu se montrer agitée et turbulente, profitant des faiblesses du pouvoir royal ou de la captivité du roi pour s'imposer sur le devant de la scène politique, voire même pour proposer la couronne au comte de Flandres, en tentant donc de déposer le roi³⁶. Héritier de cette tradition d'agitation politique, on peut comprendre que Rohard, petit chevalier secondaire du domaine royal, ait souhaité s'attacher à Hugues, cette figure charismatique qui était sur le point de mettre la main sur l'une des villes les plus convoitées de l'Orient, et qui, de plus, était le cousin de la princesse Mélisende, héritière du royaume. Rohard est-il allé plus avant dans le camp d'Hugues ? On n'a aucun indice de l'implication de Rohard dans la révolte d'Hugues, mais cette implication n'a rien d'impossible. Dans ces deux actes de 1126, Rohard est en effet mentionné aux côtés de Geoffroy de Parenty, lui aussi baron du domaine royal, mais étroitement associé à Hugues et qui le soutiendra dans sa révolte. Et on sait que, lorsque Hugues s'allie avec les Ascalonites, plusieurs de ses hommes l'abandonnent, en premier lieu son connétable, Balian l'Ancien : comme l'écrit Guillaume de Tyr, « quelques-uns des fidèles du comte enfermés avec lui dans cette ville [...] abandonnèrent les bénéfices qu'ils tenaient de lui, et prenant le meilleur parti, allèrent se réunir au roi. »³⁷. Ralliant le roi, jouant un rôle-clé dans la chute du rebelle, Balian obtient en récompense, quelques années plus tard, le château d'Ibelin : c'est l'origine d'une famille qui connaîtra une ascension extrêmement rapide, et se hissera au plus haut niveau au XIII^e siècle³⁸. Or, contrairement à ce qu'avance Alan Murray, Rohard ne semble pas avoir déjà été vicomte lors de cette révolte³⁹ ; aucune source, en tout cas, ne permet de l'affirmer. Au contraire, on sait que jusqu'en 1132, le vicomte est un nommé Anshetinus, très probablement le même que celui qui remplit cette fonction dès 1127⁴⁰ ; celui-ci est démis de son poste en 1134 pour être remplacé par Rohard, qui apparaît du coup comme l'un de ces « hommes nouveaux » que Foulque impose au début de son règne⁴¹. La promotion soudaine de Rohard à ce double poste prestigieux de vicomte et châtelain serait-elle, dès lors, à relier à la révolte d'Hugues ?

Rohard récompensé ?

- 9 On peut alors, dans cette perspective, émettre deux hypothèses. Soit Rohard a bel et bien fait partie de la faction d'Hugues lors de sa révolte, et, à l'image de Balian l'Ancien, a choisi de rallier Foulque, obtenant en échange ce titre ; soit Rohard était un homme du roi, mais qui avait été jadis associé à Hugues, selon des modalités qui nous restent floues, et qui a pu, peut-être, utiliser cette position pour mieux dénigrer Hugues auprès du roi, attisant le conflit en soufflant sur les braises. Présent en Orient latin avant Foulque, signant des actes de Baudouin II et de Hugues du Puiset, Rohard aurait été dans une position idéale pour suggérer à son roi que le comte de Jaffa était dangereusement proche de la reine — ou plutôt pour lui suggérer que c'était là un bon prétexte, qu'on pouvait utiliser avec profit pour affaiblir la position de la reine, voire pour l'écarter définitivement du pouvoir en l'accusant d'immoralité. Car la jalousie des rois, comme leur colère, est toute politique⁴². Dans les deux cas, la promotion de Rohard à la vicomté de Jérusalem serait à lire comme une récompense, soit de son ralliement à Foulque au détriment de Hugues, soit (mais les deux ne sont pas exclusifs) de ses bons conseils donnés à Foulque, pour qui l'évincement du comte de Jaffa est un « coup » particulièrement rentable⁴³. Ce qui est évident, quoi qu'il en soit, c'est l'ambition de Rohard : s'attachant à Hugues lorsque celui-ci a le vent en poupe, il n'hésite pas à changer de camp lorsque le comte du Puiset se retrouve la cible de la défaveur royale.
- 10 Ces deux hypothèses, également plausibles, permettent de mieux comprendre la colère de Mélisende : si Hugues était bien, comme le soutient H. Mayer, le chef de file des partisans de la reine, et si la jalousie de Foulque était en fait un prétexte pour pouvoir écarter son épouse, on comprend que la reine n'ait guère porté dans son cœur celui qui avait soit abandonné son allié et cousin, soit avait même été à l'origine de la rumeur ayant déclenché la révolte, et

au final l'exil de Hugues. Bref, pour Mélisende, Rohard était un traître, et son accession au statut de vicomte de Jérusalem devait jouer comme une brûlure particulièrement cuisante, voire comme un camouflet quotidien — et on comprend bien pourquoi, selon Guillaume de Tyr, « il n'y avait pour lui aucune sécurité à se montrer devant la reine »⁴⁴. De plus, politiquement parlant, la décision de Foulque faisait sens : en plaçant l'un de ses partisans dans une position aussi stratégique que celle de vicomte de Jérusalem, le roi cherchait sans doute à fragiliser encore plus le pouvoir de son épouse. D'autant plus que Foulque savait qu'il allait devoir passer beaucoup de temps à Antioche, pour régler les affaires de la principauté : il était donc extrêmement logique pour lui de nommer un vicomte de Jérusalem qui soit à la fois l'un de ses fidèles et l'un des ennemis de la reine, s'assurant par-là que les deux ne pourraient pas s'entendre contre lui. Foulque, âgé et expérimenté, ancien comte d'Anjou, était très probablement rompu à ces jeux politiques subtils, dans lesquels on observe bien cette viscosité que Dominique Barthélémy a inscrit au cœur des interactions politiques féodales⁴⁵ : à une poussée d'un acteur répond immédiatement une contre-poussée qui assure l'équilibre de la société. Foulque remporte une victoire majeure (poussée) ; mais il doit tenir compte de Mélisende et ne peut pousser son avantage trop vite, ou trop loin (contre-poussée). Ayant réussi à éliminer Hugues, le plus puissant des partisans de la reine, Foulque dut se réconcilier avec elle et même renoncer à gouverner seul (**figure 5**) ; mais il pouvait partir pour Antioche tranquille, laissant une reine affaiblie, régnant sur une Jérusalem confiée à un vicomte qu'elle détestait farouchement.

Figure 5



Couronnement de Foulque et de Mélisende (Guillaume de Tyr, *Historia*, BNF ms. FR 779 fol. 123v)

- 11 Pour conclure, retenons que la fureur de Mélisende, qui d'après Guillaume de Tyr se mit à persécuter Rohard et même à chercher à l'assassiner, s'explique mieux, à mon sens, dès lors qu'on relie l'accession de Rohard à la vicomté de Jérusalem et son rôle, ambigu mais indéniable, dans la révolte d'Hugues du Puiset. Il n'y a pas là simple coïncidence, mais bien

corrélation, et il me semble évident que Rohard a su profiter des débuts particulièrement difficiles du règne de Foulque⁴⁶ pour se faire une place.

De l'art de retourner sa veste et sa cotte de mailles

Pour Mélisende

12 Rohard apparaît ensuite régulièrement dans les chartes, toujours comme vicomte de Jérusalem⁴⁷. On sait également par Guillaume de Tyr qu'il fait partie de l'ambassade que le roi envoie, en 1142, à l'empereur byzantin Jean II Comnène⁴⁸ : c'est une preuve évidente que Rohard occupe alors une position de confiance. Mais Foulque meurt en 1143, laissant pour héritier son fils Baudouin III. Celui-ci étant mineur, la régence est exercée par sa mère, Mélisende. Or la reine-mère va tenter de s'accrocher au pouvoir, même après que son fils a atteint sa majorité ; à partir de 1150, elle profite de son absence — Baudouin se bat en effet dans la principauté d'Antioche — pour essayer de gouverner seule. Et c'est là que nous retrouvons Rohard... mais cette fois parmi les proches de la reine, puisqu'il est témoin de l'une des chartes dans lesquelles elle insiste sur son autorité de reine. Dans cette charte, Mélisende s'affirme en effet comme reine de Jérusalem par la grâce de Dieu, « *Dei providencia Jerosolimorum regina* », et affirme que son sceau est « plus grand », c'est à dire, probablement, plus grand que celui de Baudouin (« *literarum etiam et sigilli nostri, quod majus est, auctoritate regia confirmo* »)⁴⁹. Ce qui s'affirme ici, c'est une autorité propre, indépendante, une forme de *queenship*⁵⁰, pour cette « reine au cœur d'homme » qu'admire tant Guillaume de Tyr⁵¹. Dans le texte, elle mentionne que sa décision — un transfert de terres à l'ordre de l'Hôpital autour d'Acre — a été prise sur le conseil d'hommes avisés (« *consilio itaque discretorum et maxime rectora nobis consulencium studiosissime percunctato* ») ; vu que Rohard est cité parmi les témoins, on peut donc penser qu'il fait partie de ces hommes avisés qui donnent de « bons conseils » à la reine.

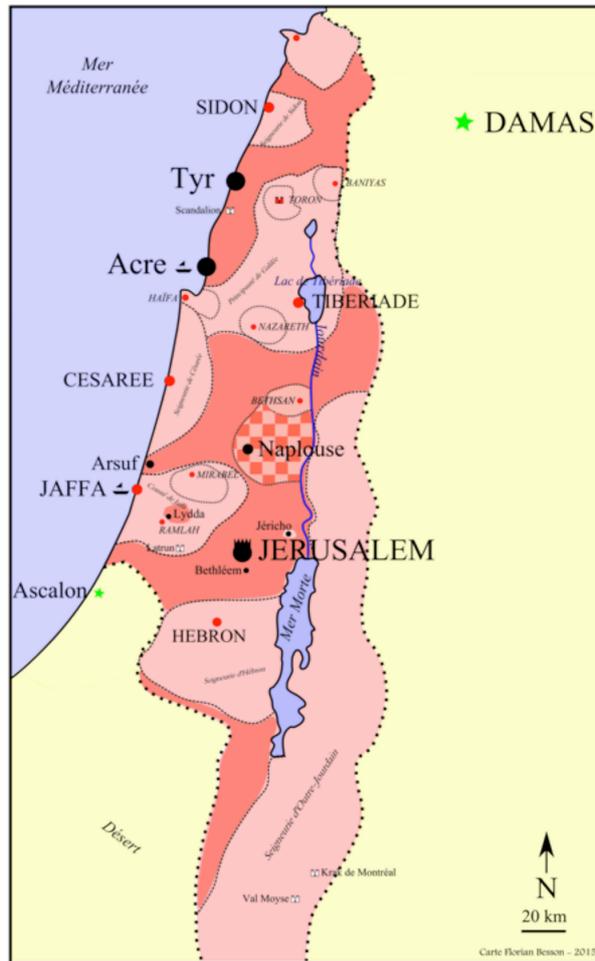
13 C'est là un rebondissement important, un changement de camp des plus surprenants : Rohard, qui, moins de dix ans auparavant, était tellement haï par la reine que, selon le chroniqueur, il ne pouvait paraître devant elle sans craindre pour sa vie, se retrouve maintenant parmi ses plus proches partisans. Lui qui avait contribué à faire bannir le cousin tant aimé de la reine, lui qui avait soutenu Foulque dans sa tentative d'écarter Mélisende du pouvoir, le voilà maintenant dans le camp de la reine, contre les droits légitimes du jeune Baudouin. Et, de toute évidence, il n'est pas l'un de ses partisans les plus tièdes : Guillaume de Tyr nous dit en effet que, lorsque Baudouin reprend l'initiative et réduit peu à peu la position de sa mère, dans le courant de l'année 1152, « la reine avait été abandonnée par quelques-uns de ceux dont les possessions se trouvaient dans la portion qui lui était échue en partage ; ils oublièrent leurs serments et les devoirs de fidélité qui les obligeaient envers elle. Un petit nombre d'entre eux lui demeurèrent attachés et se montrèrent fidèles, à savoir Amaury, comte de Jaffa, son fils, encore tout jeune, Philippe de Naplouse, et Rohard l'Ancien »⁵². Rohard semble donc compter parmi les fidèles d'entre les fidèles ; il est d'ailleurs très révélateur que Mélisende se réfugie dans la citadelle de David, puisqu'on a vu que Rohard en était aussi le châtelain : il a donc, visiblement, mis cette forteresse, probablement avec sa garnison, au service de la reine dont il soutenait les ambitions.

Rohard, seigneur de Naplouse

14 Il y a de plus un nouveau rebondissement, dont ne parle aucune chronique, et que seule une lecture attentive des chartes peut laisser deviner. En 1150, Rohard est cité comme vicomte de Jérusalem⁵³ ; en 1151, c'est un certain Raoul Strabo qui occupe ce poste⁵⁴. Pourquoi ce changement soudain ? Mélisende ne peut pas avoir voulu se venger de Rohard : non seulement elle aurait eu amplement le temps de le faire auparavant, mais surtout nous venons de voir que Guillaume de Tyr insistait sur le soutien apporté par Rohard à Mélisende. Or, en tant que vicomte et châtelain, il occupait une position stratégique déterminante, et il ne faisait dès lors aucun sens pour la reine de priver l'un de ses plus fidèles soutiens d'un des postes les plus importants, à un moment où la fissure entre elle et son fils s'élargissait rapidement. Pour comprendre ce renversement, nous sommes forcés, à nouveau, d'élaborer une hypothèse. Qu'a

donc pu obtenir Rohard en échange de son poste de vicomte ? Quelle fonction Mélisende avait-elle intérêt à confier à Rohard ? La réponse est simple : la seigneurie de Naplouse. En effet, à partir du moment où Rohard perd le titre de vicomte, il apparaît comme « de Naplouse »⁵⁵ ; c'est ainsi que Guillaume de Tyr l'identifie, en parlant de « Rohard le Vieux, plus tard appelé de Naplouse »⁵⁶. Le traducteur français de Guillaume de Tyr, dans ce qu'on appelle *L'Estoire d'Eracleus*, est encore plus clair : « Raarz le vieux, qui puis fu sires de Naples »⁵⁷. Le même Guillaume de Tyr, dans un bref passage ignoré par l'historiographie, dit que Mélisende « confia à quelques-uns de ses fidèles le soin de garder la ville de Naplouse »⁵⁸, se retirant elle-même à Jérusalem. Qui mieux qu'un châtelain avec presque quinze ans d'expérience pour garder une ville ? Naplouse était, avec Jérusalem, l'une des deux villes que Mélisende avait obtenue lors du partage officiel du royaume entre elle et son fils. Elle était probablement plus facile à tenir que Jérusalem : celle-ci, en tant que capitale du royaume latin, ne pouvait pas être possédée par une autre personne que le roi, et Mélisende en avait très probablement conscience. Au contraire, Naplouse était une ville riche, située dans une région bien contrôlée par les partisans de la reine, qui, si l'on suit l'interprétation de H. Mayer, songeait moins à écarter son fils du trône qu'à se constituer une région où elle aurait exercé seule le pouvoir⁵⁹. Dans cette optique, on comprend l'intérêt qu'aurait eu la reine en confiant la ville à Rohard. Deux obstacles demeurent, qui nous incitent à rester prudents quant à cette hypothèse, du reste déjà avancée par W. Rüdiger de Collenberg⁶⁰ : d'abord, Rohard n'est jamais appelé seigneur de Naplouse. Mais c'est là un faux problème : dans les années 1160, Philippe de Milly, le nouveau seigneur de la ville, n'est pas non plus appelé seigneur de Naplouse⁶¹. La présence de Mélisende elle-même à Naplouse pendant toutes les années 1150 a pu affaiblir le pouvoir de Rohard, l'empêchant de se présenter comme seigneur de sa ville ; à moins, tout simplement, que la ville de Naplouse, qui faisait partie du domaine royal et n'était pas alors fortifiée, n'ait pas été considérée comme le cœur d'une seigneurie⁶². C'est ce que semble dire l'auteur anonyme du *Tractatus de locis et statu sancte terre ierosolimitane*, un guide de pèlerinage rédigé dans les années 1170 : en parlant de Naplouse, il dit que cette ville « appartient directement au roi, sans autre seigneur »⁶³. Le latin est éclairant : « *nullo mediante domino* ».

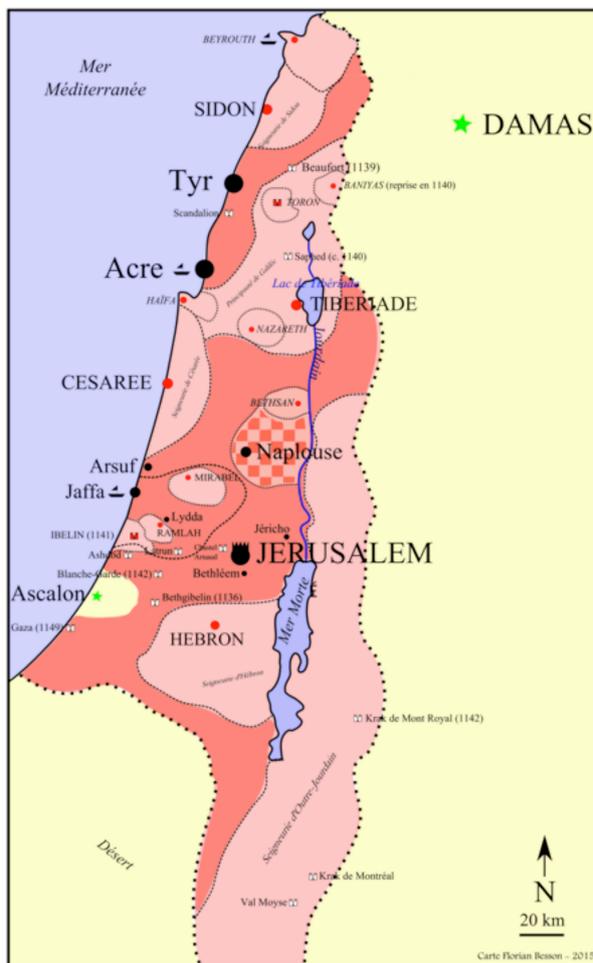
Figure 6



 JERUSALEM Capitale du royaume	 CESAREE Fief
 Nablouse Ville appartenant au domaine royal	 <i>HAIFA</i> Arrière-fief
 Latrun Château, place-forte	 Domaine royal
 Principal port	 Seigneuries
 Ascalon Principale ville islamique	 Territoires islamiques

Le Royaume de Jérusalem à l'avènement de Foulque (vers 1131)
 © Florian Besson

Figure 7



	JERUSALEM	Capitale du royaume		CESAREE	Fief
	Naplouse	Ville appartenant au domaine royal		<i>HAIFA</i>	Arrière-fief
	Latrun	Château, place-forte			Domaine royal
		Principal port			Seigneuries
	Ascalon	Principale ville islamique			Territoires islamiques

Le Royaume de Jérusalem à l'avènement de Baudouin III (vers 1143)

© Florian Besson

- 15 Si tel est le cas, Rohard aurait pu simplement obtenir de Mélisende d'importantes possessions foncières autour de Naplouse, compensant la perte de la vicomté de Jérusalem, sécurisant la région pour la reine, et lui permettant de se présenter comme « de Naplouse »⁶⁴. Le deuxième obstacle est la présence, dans toutes les chartes de Mélisende, d'un Philippe de Naplouse, cité également par Guillaume de Tyr parmi les soutiens de la reine ; il s'agit de Philippe de Milly, qui est seigneur de Naplouse en 1161, date à laquelle il échange son fief contre celui d'Outre-Jourdain⁶⁵ ; il sera ensuite Grand Maître de l'Ordre du Temple. Or, dans cet acte célèbre⁶⁶, il est précisé que les frères de Philippe conserveront leurs fiefs, fiefs qu'auparavant ils tenaient de Rohard et de sa femme, et qu'ils tiennent maintenant de Philippe⁶⁷ : il me semble que c'est là un indice assez clair que Rohard, à un moment donné, avait été seigneur de Naplouse, en titre ou *de facto*, les arrières-fiefs étant alors tenus de lui. La chronique de Guillaume de Tyr, *L'Estoire d'Eracles*, et cette charte démontrent, sans possibilité d'erreur à mon sens, que Rohard a été seigneur de Naplouse, ou du moins a agi comme tel.

16 Si c'est bien le cas, alors il nous faut admettre que la lutte entre Mélisende et Baudouin était plus grave qu'on ne le dit souvent : Mélisende aurait tenté de se constituer des vassaux directement rattachés à elle, en distribuant des terres qui faisaient partie du domaine royal. Dans l'une de ses chartes, elle va jusqu'à évoquer « ses barons » (*baronum meorum*)⁶⁸, et on sait qu'au même moment elle fait de son autre fils, Amaury, le comte de Jaffa, plaçant également son connétable Manassès comme seigneur de Ramla et de Mirabel : la promotion de Rohard s'inscrirait donc tout à fait dans cette évolution. La fracture entre la mère et le fils n'était plus, dès lors, une simple querelle de pouvoir, mais bien une guerre civile qui mettait à mal l'unité même du royaume. La plupart des histoires des croisades sous-estiment l'importance et la gravité de cette crise politique : Mélisende avait établi ses propres officiers, ses propres vassaux, son propre *scriptorium*, et c'est le royaume lui-même qui menaçait de se désintégrer. Peut-être Guillaume de Tyr n'exagérerait-il pas autant qu'on l'a dit en écrivant que cette querelle « faillit entraîner la ruine de tout le royaume »⁶⁹.

17 Les sources nous manquent pour trancher, mais retenons simplement qu'il est extrêmement probable que Rohard ait obtenu la seigneurie de Naplouse, des mains même d'une reine qui quelques années plus tôt souhaitait sa mort. Rohard, bien sûr, avait tout à gagner à ce changement : il perdait un office certes capital, mais gagnait, en échange, une place majeure dans la noblesse du royaume. Le calcul était vite fait : on pouvait perdre la faveur d'une reine, on pouvait perdre une charge — la reine venait, après tout, de démettre Raoul, le chancelier du royaume — alors que la terre devait apparaître comme une base de pouvoir bien plus solide. Au même moment, on voit Manassès, le connétable de la reine, faire le même calcul, le même mouvement pourrait-on dire, en épousant la veuve de Barisan d'Ibelin, devenant ainsi seigneur de Ramla et de Mirabel⁷⁰. Ce choix est extrêmement intéressant, et en dit long sur le rapport à la terre, clairement pensée par les nobles eux-mêmes comme la base de leur supériorité sociale et politique. Pour Rohard, s'implanter à Naplouse contribuait aussi à le lier plus étroitement à la reine, à une époque où celle-ci semblait très clairement devoir l'emporter sur son fils : même Onfroy de Toron, le plus fidèle soutien de Baudouin, tente, à ce moment-là, de se rapprocher de la reine-mère⁷¹. Surtout, Rohard ne perdait pas vraiment le poste de vicomte : on ignore tout de son remplaçant, Raoul Strabo, mais Rohard est cité dans plusieurs actes légèrement antérieurs aux cotés de Raoul, son neveu⁷², et l'identité des deux Raoul ne fait, à mon sens, que peu de doute⁷³. À ma connaissance, parmi les historiens à s'être penchés sur la noblesse du royaume de Jérusalem, seul Coniss Slack a relevé, très rapidement et sans en tirer de conclusions, que Raoul Strabo était le neveu de Rohard⁷⁴. Ce lien permet pourtant plusieurs remarques intéressantes : non seulement cela renvoie à la force politique de Rohard, capable d'imposer son neveu au poste de vicomte, mais surtout cela renforce l'idée qu'il ne s'agissait pas pour Mélisende d'écarter ou d'éliminer Rohard, mais au contraire de le placer à une position plus cruciale encore. Mais, s'il est évident que la reine avait beaucoup à gagner dans l'affaire, c'est clairement Rohard qui remporta la donne, faisant à nouveau la preuve de sa capacité à profiter au mieux d'une intense crise politique pour se mettre en avant et grimper dans la hiérarchie sociale.

De l'exil au retour en grâce

18 Mélisende finit par perdre le bras de fer qui l'opposait à Baudouin, lequel, après avoir pris Mirabel et Naplouse, assiège sa mère dans la Tour de David, et la force finalement à se rendre à lui. Dans la composition qui s'ensuit (**fig. 8**), Mélisende accepte de renoncer à toute influence politique, d'« abandonner sa part du royaume »⁷⁵, et de se retirer à Naplouse. Cette fois, Rohard semble y avoir laissé quelques plumes : il doit quitter Jérusalem, et des chartes, à partir de 1154, mentionnent, dans les rôles de vicomte et de châtelain, un Païen de Uch⁷⁶, un Arnulf⁷⁷, un Isaac⁷⁸, un Odo de Tolenth⁷⁹. Pour Baudouin III, il faisait évidemment sens de remplacer Raoul, le neveu de Rohard, par l'un de ses hommes. De plus, le roi semble s'être méfié de cette fonction : les deux charges de vicomte et de châtelain sont dissociées, plusieurs personnes occupent ces fonctions en l'espace de quelques années, et Arnulf, le vicomte qui reste le plus longtemps, est un bourgeois de Jérusalem, et pas un noble. Le fait que le roi cherche visiblement à empêcher l'émergence d'un vicomte puissant est un

bon indice de l'importance qu'avait pu avoir Rohard lors de la crise politique. Certains des principaux soutiens de Mélisende, notamment Philippe de Naplouse, se retrouvent dans des chartes émises ensuite par Baudouin⁸⁰, et on peut penser qu'ils ont su, à leur tour, changer de camp au bon moment, peut-être en faisant partie de ces intermédiaires qui ont aidé Mélisende à entendre raison et à accepter la victoire de Baudouin⁸¹. Rohard, lui, n'a visiblement pas réussi à sauvegarder sa position : il était, cette fois, trop impliqué pour s'en sortir indemne. En toute logique, on le voit alors accompagner Mélisende dans son demi-exil à Naplouse : il est témoin de plusieurs de ses chartes⁸², émises entre 1155 et 1160.

Figure 8



Baudouin III sermonnant Mélisende (Guillaume de Tyr, *Historia*, BNF ms. FR 2634 fol. 209)

19 Mais Rohard est décidément un habile politicien. En effet, sa disgrâce n'est pas totale, ou en tout cas pas définitive. En 1159, en effet, il est absent d'une charte de Mélisende, alors même qu'elle porte sur un partage de terre dont il s'était occupé lorsqu'il était vicomte⁸³ : cette absence, *a priori* surprenante, pourrait vouloir dire qu'il n'est plus à Naplouse, qu'il a quitté l'entourage de la reine-mère. Et de fait, en 1160, il signe une charte pour Baudouin III⁸⁴. Rohard a donc visiblement réussi à négocier son retour en grâce auprès de Baudouin III — probablement aidé par le fait que Mélisende est alors malade, affaiblie, ce qui peut jouer, pour le roi, comme le bon moment pour pardonner à ceux qui étaient mêlés à une querelle désormais bien éteinte⁸⁵. Son neveu a peut-être également pu plaider sa cause : contrairement à ce qu'écrivait H. Mayer⁸⁶, on sait en effet qu'en 1158 Raoul Strabo est à Jérusalem, servant de témoin à une transaction foncière des chanoines du Saint-Sépulcre⁸⁷. Moins impliqué dans le

- camp de Mélisende, Raoul Strabo a peut-être réussi à récupérer la faveur royale plus vite, et sa présence à Jérusalem en 1158 explique peut-être le retour de son oncle quelques mois plus tard.
- 20 Dernier rebondissement, mais non des moindres : avec la mort de Baudouin III et l'accession d'Amaury, Rohard semble être rentré dans les bonnes grâces du roi. Dans une charte de 1163, il signe en effet à nouveau comme vicomte de Jérusalem et châtelain de la Tour de David⁸⁸. Rohard a donc réussi à récupérer son ancien poste ! Sans aller imaginer une nouvelle intrigue politique — ce qui n'est certes pas impossible étant donné ce que l'on a vu jusqu'à présent — on peut penser qu'Amaury a souhaité récompenser Rohard, qui, après tout, avait été dans le même camp que lui lors de la guerre entre Mélisende et Baudouin. Les chartes sont ensuite un peu confuses : en juillet 1164, il est cité dans une charte d'Amaury mais seulement comme Rohard de Naplouse⁸⁹, alors que quelques mois plus tard, en avril 1165, il est à nouveau châtelain de Jérusalem⁹⁰. Ici, il faut admettre soit que la charge ait pu tourner plusieurs fois assez rapidement, soit que la charte de 1164 omet d'enregistrer le titre de Rohard — ce qui est le plus probable, car nous ne connaissons pas de vicomte dans le laps de temps qui sépare les deux chartes. C'est la dernière charte où Rohard apparaît ; si on admet qu'il avait une quinzaine d'années lorsqu'il signe pour la première fois, en 1120, et donc une vingtaine lors de la révolte d'Hugues, il approche alors de la soixantaine, et on peut logiquement supposer qu'il est mort de sa belle mort.
- 21 Si l'on ne sait rien de ses derniers jours, on a vu qu'il était possible de retracer en grande partie sa vie. Rohard, personnage somme toute mineur, loin d'être un grand seigneur, a su rester au plus près du pouvoir royal pendant plus de trente ans... en changeant plusieurs fois de camp. Il a été vicomte de Jérusalem pendant au moins quinze ans, et il l'est redevenu à la fin de sa vie ; il a signé des chartes pour quatre rois, de Baudouin II à Amaury I^{er}, et a été notamment très proche à la fois de Foulque et de Mélisende ; il est probablement devenu seigneur de Naplouse pendant quelques années. Sa carrière politique est d'autant plus étonnante qu'il faut se rappeler que, pendant ces nombreuses années de vie politique, il a été mouillé dans le camp d'un rebelle notoire, avant de se heurter de front à la reine Mélisende puis au roi Baudouin. De toute évidence, Rohard savait naviguer dans les eaux troubles de la politique, changeant de cap au mieux de ses intérêts.

De l'art de laisser un héritage pour ne pas être laissé pour compte

Des terres

- 22 Rohard ne disparaît pas sans laisser un sillage derrière lui. Tout d'abord, on sait qu'il possède des terres : en 1141, Robert de Saint-Gilles donne à l'Hôpital, en échange d'une rente annuelle, la terre d'Emmaus, avec ses champs et ses villages, une terre qui fait partie du fief de Rohard (« *de cuius feudo est ipsa terra* »)⁹¹. Cette donation est confirmée en 1147 et les terres sont toujours identifiées comme « *ex feudo Rohardi et uxoris ejus* »⁹². Emmaus est un petit village situé non loin de Jérusalem, l'Abû Gosh d'aujourd'hui, dont l'église est célèbre pour les très belles fresques de l'époque franque⁹³. En 1152, Mélisende confirme, parmi d'autres échanges de terres, le don d'une vigne aux chanoines du Saint-Sépulcre par la femme de Rohard⁹⁴. La même charte mentionne plusieurs villages dispersés tout autour de Jérusalem, et Rohard est cité parmi les témoins comme « ceux qui possèdent les terres concernées »⁹⁵. Ces quelques actes attestent ainsi que Rohard possédait un patrimoine probablement assez dense, tout autour de Jérusalem, dans une région par ailleurs riche et fertile (**fig. 9**)⁹⁶, patrimoine relativement important vu qu'il peut se permettre de confier une partie de ses terres à Robert de Saint-Gilles. Avant Mélisende, il n'y a aucun signe que Rohard ait possédé des terres autour de Naplouse, et la proposition d'Adam Bishop d'identifier Rohard avec le seigneur anonyme dont parle Usâma ibn Munqidh en racontant un duel judiciaire près de Naplouse ne repose sur aucune évidence tangible⁹⁷. Lorsque Robert de Saint-Gilles vend ses terres à l'Hôpital, en échange d'une rente annuelle, on précise qu'il devra toujours le service militaire qui était attaché au fief : Rohard avait donc des hommes, pouvait mener des chevaliers, au moins quelques-uns,

à l'ost⁹⁸. Surtout, en tant que vicomte, il contrôlait la garnison de Jérusalem, et on a vu à quel point cela pouvait être décisif. La charge de vicomte étant l'une des plus rentables, on peut supposer sans se tromper que Rohard devait être assez riche. Et on a vu que, qu'il obtienne ou non la seigneurie de Naplouse au début des années 1150, plusieurs de ses fiefs sont en tout cas tenus de lui lorsque Philippe de Milly acquiert la seigneurie d'Outre-Jourdain. Rangé parmi les barons en 1144⁹⁹, parmi les chevaliers en 1163¹⁰⁰, il est appelé « seigneur Rohard » en 1149¹⁰¹ ; autant d'indices qui renvoient à un statut social important.

Figure 9



La région environnant Jérusalem, vue depuis le Mont Herzl, vers l'ouest
© F. Besson

Une famille

- 23 En plus de ce patrimoine foncier, Rohard laisse également des enfants, Rohard et Balian¹⁰². Du prénom « Balian » donné à son fils cadet, ainsi que du prénom Stéphanie de sa petite-fille, W. Rüdts de Collenberg postulait un lien de parenté entre Rohard et la famille de Milly — donc de ce Philippe de Naplouse qu'on a vu si étroitement associé à Rohard — ou des Ibelins¹⁰³. C'est une hypothèse très séduisante, qui expliquerait bien des choses : lier Rohard aux Ibelins, c'est renforcer la théorie de son implication dans le camp de Hugues du Puiset et de son passage dans le camp de Foulque en même temps que Balian l'Ancien ; le lier aux Milly, c'est renforcer son poids politique pour Mélisende, et rendre plus crédible encore la théorie d'un Rohard fait seigneur de Naplouse. Mais cette théorie ne peut être prouvée, faute de sources, et nous en sommes réduits ici à signaler cette possibilité. En tout cas, même en l'absence de relations familiales qui viendraient redoubler et renforcer les alliances politiques, il est vrai qu'on voit en permanence Rohard signer avec Philippe de Naplouse ou avec des membres de la famille de celui-ci, comme Guy le Français ou Henri Bubalus ; tous associés à Mélisende, tous associés à Naplouse, présents dans les mêmes chartes, partageant un même destin politique, ces personnages dessinent un petit groupe étroitement lié, et par là d'autant plus à même de peser sur les événements politiques.
- 24 On est mieux renseigné sur la famille proche de Rohard. On a vu que Rohard était associé, autour de 1149/1151, à son neveu Raoul ; cela veut probablement dire que ses enfants sont encore trop jeunes. Or l'épouse de Rohard, Gilla, est vivante en 1141, défunte en 1152¹⁰⁴ ; et on sait qu'en 1157, Rohard et Balian, appelés « de Jaffa » par Guillaume de Tyr, sont capturés par les forces de Saladin lors de la bataille du gué de Jacob, en même temps qu'Odo de Saint-Amand, le maréchal du roi, et Hugues d'Ibelin¹⁰⁵. Ils devaient donc être majeurs à

cette époque, mais mineurs vers 1151 : on peut donc penser qu'ils sont nés vers 1140. On voit aussi que, alors même que leur père devait toujours être *persona non grata* à la cour, ses deux fils étaient membres d'une troupe commandée par le roi : clairement, les fautes du père ne rejaillissaient pas sur les descendants... Enfin, l'appellation « de Jaffa » est très logique : Rohard a dû placer ses deux fils sous le patronage d'Amaury, qui, on l'a vu, lui rendra son poste après son accession au trône. Les deux jeunes gens souscrivent d'ailleurs à une charte d'Amaury en 1160¹⁰⁶.

25 Le reste de la famille de Rohard est davantage dans l'ombre¹⁰⁷. En 1175, une charte mentionne Stéphanie, fille de Rohard (le Jeune), mariée à un chevalier du nom de Baudouin de Saint-Gilles¹⁰⁸ ; Rohard le Jeune a donc dû l'avoir très tôt, et la marier très tôt également. Quelques années plus tôt, Robert de Saint-Gilles était le vassal de Rohard l'Ancien : Rohard le Jeune aurait-il marié sa fille à son vassal ? Si c'est le cas, cette alliance clairement hypogamique dénoterait une certaine fragilité de sa position — tout en représentant, pour ce Baudouin de Saint-Gilles par ailleurs inconnu, un beau saut en avant. Contrairement à ce qu'écrit Corliss Slack¹⁰⁹, le Rohard mentionné, avec sa femme, sa grand-mère et son fils, dans une charte de Baudouin IV de 1175¹¹⁰ n'est pas « notre » Rohard, mais un homonyme, connu également comme Rohard de Cabur¹¹¹, visiblement un petit seigneur des environs d'Acre. Enfin, un acte de 1175 mentionne Roger, abbé du Temple¹¹², et en 1180 il est cité comme fils du seigneur Rohard¹¹³. Est-ce le fils de Rohard le Jeune ou le troisième fils de Rohard l'Ancien, qui serait alors âgé d'une quarantaine d'années ? J'incline à le penser, car une charte de 1150/1151 mentionne, juste après Geoffroy, abbé du Temple, un Roger, chanoine du Temple¹¹⁴ ; or cette charte est émise par Mélisende, à un moment où l'influence de Rohard l'Ancien est grande. Si l'on cherche des convergences, on peut noter que, dans l'ambassade envoyée par Foulque à l'empereur byzantin, en 1142, on trouvait Rohard l'Ancien et Geoffroy, l'abbé du Temple¹¹⁵. Rohard a-t-il noué à cette occasion des contacts qui lui ont permis de donner cette charge à son fils ? Ou est-ce grâce à sa position de vicomte de Jérusalem qu'il a pu obtenir cette place ? On ne peut en dire plus. Et il faut noter que cette proposition n'est pas pleinement satisfaisante : il resterait à expliquer pourquoi on identifie encore Roger comme « fils du seigneur Rohard » en 1180, près de quinze ans après la mort de Rohard. Et il faudrait également comprendre pourquoi Rohard aurait placé son fils comme chanoine du Temple, à un moment où il signe avec son neveu Raoul, ses deux fils étant, on l'a vu, trop jeunes ; se pourrait-il que ce Roger soit un enfant illégitime ? En tout cas, si le Roger chanoine de 1150 est le même que le Roger abbé de 1180, cela signifie que, sur les vingt témoins de cet acte de 1150, on trouve Rohard, son fils, et son neveu ; nouvel indice de l'importance de sa position à l'époque.

Une dynastie d'officiers

26 Le plus intéressant, ici, est que son fils Rohard le Jeune le rejoint à la cour de Jérusalem après qu'il a récupéré son poste¹¹⁶, et, surtout, va lui succéder comme châtelain de Jérusalem — mais apparemment pas comme vicomte. On ne sait pas à partir de quand il a obtenu ce poste, mais il serait tentant, bien sûr, d'imaginer qu'il l'a récupéré après le décès de son père, sans interruption. En tout cas, il est châtelain en 1169¹¹⁷, et on sait qu'il possède, peu de temps après, une maison à Jérusalem¹¹⁸. Autre parallèle frappant avec la carrière de son père : Rohard accompagne Amaury lors de sa visite à Constantinople en 1171¹¹⁹.

27 Quelques années plus tard, Rohard le Jeune est lié à Miles de Plancy, le célèbre sénéchal de Jérusalem qui s'impose comme régent de Baudouin IV en 1174, avant d'être assassiné quelque temps après¹²⁰. Guillaume de Tyr écrit que ce dernier « subornant un certain Rohard, gardien de la citadelle de Jérusalem, homme du commun et fort peu capable, feignit de lui laisser le pouvoir et d'être lui-même soumis à ses ordres ; mais dans les faits, c'était tout le contraire, l'un portait un titre plus brillant que solide ; l'autre, sous ce masque, dirigeait à son gré toutes les affaires du royaume »¹²¹. Outre le jugement fort peu flatteur porté par l'acérbé évêque de Tyr, qui déteste Miles de Plancy et donc tous ses associés, on peut remarquer que Rohard le Jeune fait au fond un calcul qui ressemble de près à celui de son père : il choisit de soutenir le camp du régent, contre les intérêts de la grande noblesse ; et, ce faisant, tout comme son

père, il choisit très clairement le camp de la force contre le camp du droit. Foulque cherchant à écarter Mélisende, Mélisende luttant contre son fils, Miles de Plancy tentant de contrôler la personne du roi : les points communs sont importants, et il est particulièrement révélateur de voir Rohard le Jeune faire le même choix que son père. Celui-ci lui aurait-il enseigné que, dans des moments de crise du pouvoir, il y avait plus à gagner en s'attachant au camp qui allait contre la légalité ? Qu'il fallait mieux suivre celui qui jouait le plus gros ? En tout cas, comme Rohard l'Ancien, le jeune châtelain sait tirer les fruits de son alliance, et cette fois le prix est plus que conséquent : il obtient le titre, sinon la fonction, de régent du royaume ! C'est, à bien des égards, l'apogée d'une carrière, assez impressionnante si on se souvient de ce Rohard de Jérusalem, petit chevalier presque anonyme, qui souscrivait un acte de Baudouin II en 1120. Si Rohard le Jeune semble avoir hérité du goût de son père pour les paris politiquement risqués, il a également, de toute évidence, récupéré sa capacité à se tirer d'affaire : alors même que Miles de Plancy est assassiné, et que la régence passe à Raymond III de Tripoli, Rohard a réussi à conserver son poste de châtelain, puisqu'il est attesté jusqu'en 1177¹²².

28 Son frère, Balian, apparaît au même moment : Guillaume de Tyr nous dit que Miles, qui selon certaines rumeurs cherchait à s'emparer du trône, avait envoyé Balian de Jaffa en ambassade à l'étranger, avec des lettres et des cadeaux. Lui aussi semble avoir bien négocié la chute de Miles de Plancy : il réapparaît en effet quelques années plus tard, en 1178, en tant que châtelain de Jérusalem pour Baudouin IV¹²³. On a donc, de Rohard l'Ancien à Balian, une famille d'officiers, contrôlant la fonction de vicomte et de châtelain pendant au moins trente ans sur une période de quarante-trois ans, ce qui est, somme toute, une belle réussite, et renvoie à une transmission quasi-héréditaire de la fonction. Ce n'est pas une exception, il convient de le noter : on en a un exemple autrement plus durable avec les vicomtes de Tripoli, qui monopolisent si bien la fonction, se la transmettant pendant près d'un siècle et demi, que la famille en vient à s'appeler Visconte¹²⁴. Balian ne semble pas avoir conservé très longtemps la charge de châtelain ; mais, en 1185, il est chambellan de Baudouin V¹²⁵, un autre office majeur, car extrêmement proche du roi, et qui pouvait être très rentable, notamment parce que lui était attaché un fief relativement important, autour d'Acra¹²⁶. Balian est mentionné par Jean d'Ibelin dans son décompte des services militaires que doivent les différents seigneurs du royaume — une liste qui remonte aux années 1181-1191¹²⁷ : « *Belyan le Chamberlain* » doit sept chevaliers, ce qui est loin d'être négligeable¹²⁸. Comme son père et son frère avant lui, Balian a su rester au service du roi, malgré les ruptures politiques.

29 Les Rohard nous offrent ainsi l'exemple d'une famille d'officiers, une petite dynastie, travaillant au service de six rois différents, de 1120 à 1185, se transmettant d'importants offices royaux de père en fils, d'oncle à neveu, de frère en frère. Durant ces années, ils ont joué un rôle politique, militaire, juridique, et également diplomatique, les deux Rohard étant envoyés en ambassade auprès du *basileus* et Balian en Occident. Pour autant, il convient de ne pas exagérer leur succès : alors que les Visconte de Tripoli savent conserver tant bien que mal le poste pendant huit générations, alors que les vicomtes de Naplouse réussissent à la même époque à s'allier avec la famille des Ibelins¹²⁹, ni Rohard ni Balian ne semblent avoir réussi à nouer des mariages prestigieux ou à transmettre le poste à leurs fils, si tant est qu'ils en aient eu. La famille disparaît au tournant du XIII^e siècle ; il n'est pas interdit d'imaginer que Balian, chambellan du roi, fait partie des nombreux chevaliers chrétiens à trouver la mort entre les cornes de Hattin.

De l'art d'être infidèle sans se brûler les ailes

Suivre le pouvoir

30 Après avoir retracé du mieux possible sa carrière, on peut essayer d'en interroger le sens. Pourquoi Rohard a-t-il ainsi vogué de camp en camp ? Et comment comprendre que les souverains, les uns après les autres, aient continué à s'appuyer sur lui, alors que, selon nos critères, il n'était guère fiable ?

31 On a déjà longuement commenté le rôle qu'il a pu jouer dans la révolte d'Hugues du Puiset et les avantages qu'il en obtient. Le plus surprenant, bien sûr, pour nous, c'est sa décision de

soutenir Mélisende, alors qu'on a vu à quel point la reine le détestait. Hans Mayer note que c'est là un élément étonnant, car il ne pouvait y avoir d'amitié entre eux, et il ne parvient pas vraiment à comprendre ni à expliquer cette alliance. Mais quel autre choix avait Rohard ? À la mort de Baudouin II, Baudouin III était mineur, et le vrai pouvoir était détenu par Mélisende seule. Rester opposé à la reine, c'était, pour Rohard, être sûr de perdre son poste, voire de mettre sérieusement en danger l'ensemble de sa position. La reine n'hésitait pas à remplacer les officiers par ses propres hommes : elle venait, après tout, de nommer comme connétable Manassès, un cousin. Il n'y avait pas alors de « camp du roi » à rallier : le pouvoir, c'était Mélisende, et Rohard, on l'a vu, est un homme qui aime rester au plus près du pouvoir. Mais, aussi forcé qu'il ait pu être ce ralliement, Rohard y trouvait également son compte. En effet, une solide communauté d'intérêts liait probablement Rohard et Mélisende : la reine-mère rassemblait en effet autour d'elle une noblesse dont les possessions foncières se trouvaient surtout autour de Jérusalem et de Naplouse, bref au cœur du domaine royal. Possédées depuis maintenant quelques générations, bien mises en valeur, ces terres devaient apparaître comme une ressource sûre et solide. Dès lors cette noblesse avait toutes les raisons d'être opposée aux tentatives toujours aventureuses d'intervention au nord, autour d'Antioche et d'Édesse ou vers Damas, tentatives qu'incarnait et que soutenait le roi¹³⁰. Pour le dire autrement, Rohard, châtelain de Jérusalem, dont toutes les possessions semblent se situer autour de la Ville sainte et de Naplouse, n'avait tout simplement rien à gagner à une expédition guerrière vers Damas ou Édesse. Ces considérations géopolitiques ont dû jouer un rôle majeur dans la décision de soutenir Mélisende, et Guillaume de Tyr l'indique bien : informé de la prise d'Édesse, Baudouin III convoque aussitôt son ost, mais « ceux qui habitaient dans la partie de la reine »¹³¹ ne viennent pas le rejoindre. Certes, il s'agit là avant tout d'un mouvement politique, la reine ayant probablement fait pression sur ses partisans pour les empêcher de répondre à la semonce royale ; mais il y a également, derrière, ces motivations géopolitiques, ce refus de lâcher la proie pour l'ombre. Ce qui se dégage de cette rapide analyse de la carrière politique de Rohard, c'est finalement sa grande cohérence — contrairement à ce qu'avancait C. Slack qui, probablement dérouté par ces ralliements apparemment contradictoires, ne trouvait que le terme d'*inconsistency* pour décrire cette carrière¹³². Replacer ces motivations au cœur de l'analyse, c'est aussi souligner que Rohard n'était pas seulement « obligé » de rejoindre le camp de la reine : comme indiqué dans l'introduction, l'historiographie a trop tendance à faire des souverains les seuls joueurs, comme si les nobles n'étaient que des pièces d'échecs manœuvrables à loisir. Parlant de la guerre civile, Michel le Syrien écrit ainsi que la reine avait su « attirer à elle quelques grands »¹³³ ; mais cette image de l'attraction est trompeuse, car les autres acteurs politiques, qu'ils soient nobles, officiers, bourgeois ou ecclésiastiques, ne sont pas des météorites attirées irrésistiblement et passivement dans l'orbite d'un personnage charismatique, mais des acteurs à part entière, capables de prendre des décisions au mieux de leurs intérêts, toujours à l'affût du vent qui tourne.

Anciens ennemis, nouveaux alliés

32 Mais, si rallier Mélisende était ainsi, pour plusieurs raisons, une décision logique, pourquoi Mélisende a-t-elle accepté le soutien de Rohard ? La colère de la reine était visiblement retombée : son empressement à faire de Rohard l'un de ses fidèles souligne, en fait, à quel point cette colère était politique. Tout comme la jalousie de Foulque, il ne s'agissait pas d'une émotion au sens moderne du terme, d'un affect, mais bien d'un langage politique et symbolique que tous les acteurs de l'époque maîtrisaient : comme le note Richard Barton, la colère du souverain est en fait le signe que les relations sociales doivent être renégociées¹³⁴ ; elle n'est pas rupture des relations mais appel à la fabrication de nouveaux liens. En persécutant Rohard, Mélisende lui adressait en fait un message : refuser de le voir en public revenait à lui dire qu'il lui fallait apparaître autrement. L'histoire de Rohard et de Mélisende nous invite en fait à ne pas penser les relations féodales en termes d'affection ou de rancune : ces notions ne faisaient pas sens pour les contemporains, ou, en tout cas, étaient toujours susceptibles d'être reléguées à l'arrière-plan. Guillaume de Tyr n'a visiblement aucune difficulté à comprendre ce renversement d'alliance : alors même qu'il détaille longuement l'opposition de la reine à

Rohard, puis, quelques pages plus loin, le soutien de Rohard à la reine, il n'éprouve pas le besoin d'expliquer l'articulation entre ces deux moments pour nous si opposés. Rohard était de toute évidence compétent dans ses fonctions de vicomte de Jérusalem ; il était prêt à soutenir la reine : il n'en fallait pas plus à celle-ci. Et on a vu qu'elle avait raison, car Rohard lui reste fidèle alors même que d'autres la quittent plus tôt — ce qui, comme on l'a souligné, n'empêche pas Rohard, quelques années plus tard, de revenir à la cour et de se montrer à nouveau proche du roi... Ce qui s'exprime ici, c'est la plasticité de liens politiques qui ne cessent de se reconfigurer. Marc Bloch butait sur le problème des doubles hommages, et ne pouvait que s'interroger : « une fidélité si flottante, était-ce encore une fidélité ? »¹³⁵. Mais précisément, pourrait-on dire, c'est parce que cette fidélité est flottante qu'elle est efficace, ménageant sans cesse des marges de manœuvre, des espaces, des silences où pouvaient jouer pleinement les interactions sociales.

33 Cela ne revient pas à nier la réalité des liens politiques et sociaux. La loyauté reste l'une des valeurs cardinales de la société féodale ; le duc Pierre de Lorraine, dans la chanson *Hervis de Metz*, peut ainsi louer son prévôt Thierry, critiqué par l'un de ses chevaliers, en répétant trois fois en quelques vers qu'il l'a « trouvé toujours en loyauté »¹³⁶ durant ses vingt-deux années de service. On pourrait penser que Thierry, obstiné dans sa fidélité, est l'exact opposé de Rohard, prompt à changer de camp, mais ce serait une erreur. Car ce qui s'exprime également très bien, à travers le parcours de Rohard, c'est l'existence d'une mémoire de la fidélité qui peut jouer sur le long terme : restant attaché à Mélisende après son exil à Naplouse, Rohard récupère son titre de vicomte avec l'accession au trône d'Amaury, le fils cadet de Mélisende. Et ses enfants sont présentés par Guillaume de Tyr comme « de Jaffa », et attachés à Amaury dès leur première apparition dans des chartes ; ils resteront au service du roi jusqu'à 1185 au moins. Autrement dit, Amaury s'est souvenu de la fidélité de Rohard à la cause de sa mère — à sa cause, aussi, puisque Mélisende l'avait fait comte de Jaffa, alors que son frère le prive de ce titre qu'il ne récupérera que quelques années plus tard. La fidélité avait donc une réalité indéniable, et elle contribuait à structurer l'administration et la vie politique, au-delà des ruptures dynastiques et des moments de tensions.

34 Ces fidélités flottantes, plurielles, critiquées par Marc Bloch ou Frédéric-Louis Ganshof¹³⁷ comme étant trop faibles pour être véritablement créatrices d'ordre social, renvoient au contraire à la grande souplesse des relations féodales. Pour le dire autrement, les féodaux étaient autant prêts à se rappeler de la fidélité, pour mieux la récompenser, qu'à oublier les conflits, pour mieux reconstruire des relations. Entre une Mélisende qui veut tuer Rohard et une Mélisende qui fait de lui l'un des piliers essentiels de son pouvoir, il n'y a coupure, rupture, qu'à nos yeux de contemporains, habitués à penser les gouvernements en termes d'institutions, à théoriser les fidélités politiques sur le modèle de convictions personnelles, et donc à voir les changements de camp comme autant de trahisons et de reniements. Pour le dire autrement, la société féodale n'est pas articulée autour de l'éthique de conviction que Max Weber inscrit au cœur de nos constructions politiques contemporaines¹³⁸ : les fidélités sont toujours ouvertes, renégociables, mouvantes, pour reprendre un concept appliqué par Paul Zumthor à la littérature¹³⁹, mais qui qualifierait tout aussi bien la politique.

Conclusion

35 Trois éléments peuvent être dégagés. Nous avons cherché ici à retracer la carrière politique, mouvementée mais cohérente, de Rohard de Jérusalem, en soulignant le rôle clé qu'il avait pu jouer lors de deux moments de grave crise politique, à savoir la révolte d'Hugues du Puiset, comte de Jaffa, contre Foulque de Jérusalem, et la tentative de Mélisende d'écarter son fils Baudouin III du pouvoir. Naviguant au plus près du pouvoir royal pendant un demi-siècle, Rohard a su profiter de ces crises politiques pour construire sa propre carrière, autour de la vicomté de Jérusalem et peut-être aussi de la seigneurie de Naplouse. Son parcours met en évidence que ces moments de tension étaient l'occasion pour des hommes ambitieux de s'élever : dans les jeux du pouvoir, certains perdaient¹⁴⁰, et d'autres gagnaient. Si la carrière de Rohard est impressionnante, encore plus quand on sait que ses fils la poursuivent, il convient de ne pas exagérer son succès, ni son originalité, dans la mesure où l'on connaît d'autres familles

d'officiers, plus durables, ou qui s'élèvent plus haut. En particulier, l'association de Rohard le Jeune avec Miles de Plancy, certes dans la continuité des actions de son père, est un mauvais pari qui a probablement obéré les chances de la famille.

36 La deuxième chose qu'on a voulu souligner, c'est l'habileté politique de Rohard, habileté qui là encore ne doit pas être pensée comme une exception, mais rapprochée des parcours de Balian l'Ancien, fondateur de la famille des Ibelins, de Philippe de Naplouse, de Baudouin III ou d'Amaury I^{er} eux-mêmes. On a dû, souvent, multiplier les hypothèses, pour tenter de comprendre les retournements d'alliance, les changements soudains de poste, pour relier, à travers les chartes, deux homonymes : derrière le silence des chartes se nouent sans cesse des intrigues politiques complexes et féroces, dont nous ne pouvons deviner que les ombres. On a pu souligner l'intérêt qu'il y avait à se détacher de la figure du souverain pour se livrer à une analytique du pouvoir, au sens foucauldien. À l'écoute des changements des rapports de force, les nobles se montrent, comme l'écrit Guillaume de Tyr, toujours avides de « suivre le meilleur parti »¹⁴¹ ; mais ils ne sont pas pour autant des pions du pouvoir, et sont au contraire capables de décider par eux-mêmes — et pour eux-mêmes — de leurs choix politiques. Parler d'attraction, d'orbite, de personnages qui gravitent autour du prince, sont autant d'images séduisantes mais qui déforment la réalité, car elles présentent un ensemble de choix politiques, motivés par des raisons complexes et toujours plurielles, comme un phénomène naturel. Entre le souverain et son entourage, les rapports ne sont pas du même ordre qu'entre une planète et ses satellites : les acteurs politiques ont toujours le choix de leurs fidélités.

37 Enfin, on a tenté de réinscrire ce parcours au sein d'une culture politique riche et originale, radicalement différente de la nôtre, mais pas moins cohérente pour autant, et qui ne se réduit pas à une domination basée sur la violence¹⁴². J'ai eu l'occasion, notamment, de souligner que cette société privilégiait toujours la circulation du pouvoir dans l'ensemble du tissu social, circulation souvent uniquement symbolique, parfois effective, et que les textes ne cessent de représenter : le pouvoir féodal est un pouvoir qui ne s'exerce que lorsqu'il se joue¹⁴³. À la viscosité féodale mise en valeur par Dominique Barthélémy répondrait dès lors un autre concept, la fluidité : fluidité des appartenances — Rohard souscrit pour Hugues du Puiset sans forcément être son vassal ; fluidité des parcours politiques — Rohard traverse toutes les crises sans que sa carrière n'en souffre vraiment ; fluidité des dominations — Rohard est dit de Naplouse sans en être forcément le seigneur ; fluidité des fidélités — Rohard peut être défini comme le fidèle d'une reine qui cherchait hier à l'assassiner. Dans ses jeux complexes de pouvoir, la société féodale offre l'image d'un univers où les trajectoires politiques ressemblent moins à des orbites autour d'une étoile fixe qu'à des nébuleuses, dessinant des constellations aux limites toujours floues et mouvantes, mais toujours lumineuses.

Notes

1 Après Gaston Dodu, *Histoire des institutions monarchiques dans le Royaume latin de Jérusalem, 1099-1291*, Paris, Hachette, 1894, c'est surtout John J. La Monte, *Feudal Monarchy in the Latin Kingdom of Jerusalem, 1100 to 1291*, Cambridge, Mediaeval Academy of America, 1932 qui a poussé cette vision à son terme.

2 Joshua Prawer, *Crusader Institutions*, Oxford, Oxford University Press, 1980 ; et surtout Steven Tibble, *Monarchy and Lordships in the Latin Kingdom of Jerusalem, 1099-1291*, Oxford, New York, Clarendon Press, Oxford University Press, 1989. C'est à ce dernier ouvrage que j'emprunte le concept de « fluidité ».

3 Cette focalisation, il est intéressant de le noter, est exactement inversée pour le XIII^e siècle, époque pour laquelle la monarchie est délaissée au profit d'une noblesse érigée en seul groupe digne d'intérêt. Le meilleur exemple étant Jonathan Riley-Smith, *The Feudal Nobility and the Kingdom of Jerusalem, 1174-1277*, Londres, Macmillan, 1973.

4 Corliss Slack, « Royal Familiares in the Latin Kingdom of Jerusalem, 1100-1187 », *Viator*, 22, 1991, p. 15-68 : C. Slack distingue ainsi trois Rohard actifs dans les années 1160, alors que, on le verra, il n'y en a que deux, le père et le fils.

5 Hans E. Mayer, « Studies in the History of Queen Melisende of Jerusalem », *Dumbarton Oaks Papers*, 26, 1972, p. 93-182 ; cet article, très important, mais sous-utilisé par l'historiographie, probablement en raison de sa longueur, sera ici abrégé « Melisende » ; et Hans E. Mayer, « Angevins versus Normans: the New Men of King Fulk of Jerusalem », *Proceedings of the American Philosophical Society*, 133/1, 1989, p. 1-25.

6 Voir, pour un exemple, Deborah Gerish, « Royal Daughters of Jerusalem and the Demands of Holy War », *Leidschrift Historisch Tijdschrift*, 27/3, 2012, p. 89-112 : elle y écrit que Baudouin II a « placé » ses filles pour consolider ses alliances et son pouvoir ; Laurent Macé écrit quant à lui que le seigneur peut déplacer ses parents « comme de simples pions sur l'échiquier politique ». Laurent Macé, *Les Comtes de Toulouse et leur entourage, XI^e-XIII^e siècles : rivalités, alliances et jeux de pouvoir*, Toulouse, Privat, 2000, p. 201. Même métaphore chez John La Monte, *op. cit.* p. 70.

7 On retrouve cette métaphore dans Hélène Débax, *La Seigneurie collective. Pairs, pariers, partage : les coseigneurs du XI^e au XIII^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 179 ; elle est récurrente chez Laurent Macé, *Les Comtes de Toulouse et leur entourage, op. cit.*, par exemple p. 57, 99, 138, 157 ; cette image n'est pas spécifique au français : on la retrouve par exemple dans Constance Bouchard, *Those of my Blood. Constructing Noble Families in Medieval Francia*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2001, p. 62.

8 Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, I, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, ici p. 127 et p. 117.

9 Voir, pour un aperçu des enjeux de cette notion, Jacques Guilhaumou, « Autour du concept d'agentivité », *Rives Méditerranéennes*, 41, 2012, p. 25-34.

10 Voir, outre les nombreux travaux de Dominique Barthélémy, des ouvrages comme ceux de Hélène Débax, *La Féodalité languedocienne (XI^e-XII^e siècles). Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2003, ou de Didier Panfili, *Aristocraties méridionales Toulousain-Quercy, XI^e-XII^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

11 Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, I, *La Volonté de savoir, op. cit.*, p. 128 : « C'est dans ce champ des rapports de force qu'il faut tenter d'analyser les mécanismes de pouvoir. Ainsi, on échappera à ce système Souverain-Loi qui a si longtemps fasciné la pensée politique. [...] Peut-être faut-il faire un pas de plus, se passer du personnage du Prince, et déchiffrer les mécanismes de pouvoir à partir d'une stratégie immanente aux rapports de force. »

12 Alan V. Murray, *The Crusader Kingdom of Jerusalem: a Dynastic History 1099-1125*, Oxford, Prosopographica et Genealogica, 2000, p. 209

13 Guillaume de Tyr, *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum*, livre XXI, chapitre 4, dans *Recueil des Historiens des Croisades* (désormais abrégé en *RHC*), Historiens Occidentaux, tome I, Paris, Imprimerie Nationale, 1844-1895, p. 1009.

14 Geneviève Bresc-Bautier, *Le Cartulaire du Chapitre du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, Paris, Geuthner, 1984, n° 38. Cette source sera désormais abrégée ainsi : *Cartulaire...*

15 Reinhold Röhrich (éd), *Regesta regni Hierosolymitani (MXCVII-MCCXCI)*, Oeniponti, Libreria Academica Wageriana, 1893, n° 391. Cette source sera désormais abrégée ainsi : *RRH...*

16 *Cartulaire...* n° 27, *RRH* n° 121, et *Cartulaire...* appendice I. À noter que personne n'a remarqué que le Rohard de cette dernière charte était le même que celui des deux premières : l'index du *Cartulaire...* dissocie les deux personnages, alors qu'il n'y a aucune raison de le faire.

17 *RRH*, n° 115.

18 Sebastiano Paoli, *Codice diplomatico del Sacro militare ordine Gerosolimitano oggi di Malta, raccolto da varii documenti di quell' archivio, per servire alla storia dello stesso ordine*

in Soria e illustrato con una serie cronologica de' gran maestri, che lo governarono in quei tempi, con alcune notizie storiche, genealogiche, geografiche, ed altre osservazioni, Tome 1, Lucca, Per Salvatore e Giandomenico Marescandoli, 1733, n° 17. Cette source sera désormais abrégée ainsi : *Codice*...

19 Sur le vicomte dans le Royaume de Jérusalem, voir John J. La Monte, *Feudal Monarchy op. cit.*, p. 106. Pour une perspective plus large, voir Hélène Débax (éd.), *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008.

20 Joshua Prawer, *Crusader Institutions*, Oxford, Clarendon Press, p. 264-277 ; Prawer cite cette chartre de 1149 comme *RRH* n° 225 (p. 264, n. 6), ce qui est probablement une faute de frappe, car c'est en fait la *RRH* n° 255.

21 Peter W. Edbury, « Law and Custom in the Latin East : Les Lettres du Sepulcre », dans Benjamin Arbel (éd.), *Intercultural Contacts in the Medieval Mediterranean*, Portland, F. Cass, 1996, p. 71-79.

22 Voir Hélène Débax, « Un Cartulaire, une titulature et un sceau : le programme politique du vicomte Roger II (Trencavel) dans les années 1180 », dans Daniel Le Blévec, *Les Cartulaires méridionaux*, Paris, École des Chartes, 2006, p. 125-143.

23 Voir Ronnie Ellenblum, « Frankish Castles, Muslim Castles and the Medieval Citadel of Jerusalem », dans Iris Shagrir, Ronnie Ellenblum et Jonathan Riley-Smith (éd.), *In Laudem Hierosolymitani: Studies in Crusades and Medieval Culture in Honour of Benjamin Z. Kedar*, Aldershot, Ashgate, 2007, p. 93-109.

24 Daniel, pèlerin russe qui voyage en Orient en 1107/1108, écrit que la Tour de David « est remarquablement bâtie en pierres massives, très élevée, de forme carrée, solide et résistante, et comme d'une seule pierre depuis sa base ; elle contient de l'eau en abondance. Elle possède cinq portes en fer et deux cents marches conduisent au sommet. On conserve dans cette tour une quantité infinie de blé. Elle est très difficile à prendre, et forme la défense principale de la ville ; c'est pourquoi on la garde soigneusement et on ne permet à personne d'y pénétrer sans surveillance », *Vie et pèlerinage de Daniel, hégoumène russe*, traduction en français dans *Itinéraires russes en Orient*, trad. B. de Khitrowo, Genève, Imprimerie Flick, 1889, p. 3-83, ici XIV, p. 17.

25 Voir les pièces de Baudouin III publiées et étudiées par Gustave Schlumberger, *Numismatique de l'Orient latin*, Paris, Ernest Leroux, 1878, p. 87-88 ; plus récemment, Robert Kool, « The Circulation and Use of Coins in the Latin Kingdom of Jerusalem 1099-1291 CE », Thèse de doctorat, sous la direction de Benjamin Z. Kedar, Hebrew University of Jerusalem, Jérusalem, 2013, p. 78-112.

26 Danielle Park prépare une biographie de Foulque et Mélisende de Jérusalem, à sortir dans la nouvelle collection « Rulers of the Latin East » publiée par Ashgate.

27 *Codice*,... n° 10.

28 Sur Alice et sa rébellion, voir Thomas S. Asbridge, « Alice of Antioch: a Case Study of Female Power in the Twelfth Century », dans Peter Edbury et Jonathan Philips (éd.), *The Experience of Crusading, II. Defining the Crusader Kingdom*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 29-47, et Adriana R. Almeida, « Alice of Antioch and the Rebellion against Fulk of Anjou », *Medievalista*, 5, 2008, article en ligne <http://www.fcsh.unl.pt/iem/medievalista/MEDIEVALISTA5/medievalista-almeida.htm>.

29 Hans E. Mayer, « Angevins versus Normans: the New Men of King Fulk of Jerusalem », *loc. cit.*

30 Guillaume de Tyr, *op. cit.*, livre XIV, chapitre 18, p. 633 : « *quicumque comitis apud dominum regem fuerant delatores et incentores odii, dominae Milisendis reginae, [...] indignationem incurrentes* ». Sauf mention contraire, toutes les traductions sont de mon fait.

31 *Codice*,... n° 10.

32 *RRH*... n° 112.

33 Charles Kohler, « Chartes de Notre-Dame de Josaphat », *Revue de l'Orient Latin*, 7, 1899, p. 108-220, ici charte n° 9, p. 119 ; reprise dans *RRHa*, n° 102. Alan Murray, dans la base de données suivant sa thèse, fait de ce Roardus un personnage à part, mais il n'y a aucune raison pour cela (Alan V. Murray, « Monarchy and Nobility in the Latin Kingdom of Jerusalem, 1099-1131: Establishment and Origins », Thèse de doctorat, sous la direction de Hugh Kennedy, University of St. Andrews, 1988, p. 206). Notons que la famille « de Abbatia » est attestée, à la même époque environ, autour de Laon (*Cartulaire générale de l'Ordre du Temple*, éd. Marquis d'Albon, Paris, Honoré Champion, 1913, CCXXI, p. 151, pour un « Odo de Abbatia ») : Rohard pourrait donc être originaire du nord de la France. Mais le nom « de Abbatia » peut aussi être un terme générique ne renvoyant pas forcément à une origine précise. Voir Iris Shagrir, *Naming Patterns in the Latin Kingdom of Jerusalem*, Oxford, Unit for Prosopographical Research, 2003.

34 Hans Eberhard Mayer, « Angevins versus Normans: the New Men of King Fulk of Jerusalem », *loc. cit.*, p. 12 : « Rohard the Elder of Jerusalem was [...] in the service of both the count of Jaffa and King Baldwin II ».

35 Guillaume de Tyr, *op. cit.*, livre XIV, chapitre 15, p. 628 : « *Erat autem idem comes adolescens, corpore procerus, decorus forma, actibus insignis militaribus, gratiosus in oculis omnium [...] Ita ut in regno vel corporis elegantia, vel generositatis titulo, vel rei militaris experientia, nullum procul dubio haberet parem* ».

36 Alan V. Murray, « Baldwin II and his nobles: Baronial Factionalism and Dissent in the Kingdom of Jerusalem, 1118-1134 », *Nottingham Medieval Studies*, 38, 1994, p. 60-85.

37 Guillaume de Tyr, *op. cit.*, livre XIV, chapitre 16, p. 630 : « *Haec videntes quidam de fidelibus ejus, qui cum eo erant in eadem urbe [...] relinquentes quae ab eo habebant beneficia, meliores partes secuti, ad dominum regem se contulerunt* ».

38 Wipertus Rüdte De Collenberg, « Les Premiers Ibelins », *Le Moyen Âge*, 71, 1965, p. 433-474 ; à compléter par Hans E. Mayer, « Carving Up Crusaders: the Early Ibelins and Ramlas », dans Benjamin Z. Kedar, Hans E. Mayer, Raymond C. Smail (éd.), *Outremer. Studies in the history of the Crusading Kingdom of Jerusalem: presented to Joshua Prawer*, Jérusalem, Yad Izhak Ben-Zvi Institute, 1982, p. 101-118.

39 Alan V. Murray, *The Crusader Kingdom of Jerusalem: a Dynastic History 1099-1125*, *op. cit.*, p. 217.

40 *RRH*..., n° 120.

41 Hans E. Mayer, « Angevins versus Normans: the New Men of King Fulk of Jerusalem », *loc. cit.*, p. 20 pour l'évidence du renvoi (et non du décès) de Anshetinus. Charles Cawley (voir note 1) soulignait que Rohard était marié à une certaine Gilla, et que la femme de Pisellus, ancien vicomte de Jérusalem, était également nommée Gilla. Rohard aurait pu dès lors souhaiter épouser la veuve ou (plus probable pour des raisons chronologiques) la fille d'un ancien vicomte. L'hypothèse est séduisante, car elle attesterait de la force des liens familiaux dans la transmission des offices royaux ; mais on trouve également une autre Gilla, fille de Baudouin de Saint-Abraham, et femme d'Anselme de Brie, un chevalier fidèle de Foulque attesté entre 1128 et 1138 (*RRH* n°s 121, 137a, 174, 179, 181). Anselme de Brie signe de nombreux actes avec Rohard, et on pourrait donc penser que celui-ci a épousé sa veuve après son décès.

42 Barbara H. Rosenwein (éd.), *Anger's Past. The Social Uses of an Emotion in the Middle Ages*, Ithaca & London, Cornell University Press, 1998.

43 Foulque récupère en effet pour la couronne le fief de Jaffa et Jéricho. Hans E. Mayer, « Melisende », p. 103 (**fig. 7**).

44 Guillaume de Tyr, *op. cit.*, livre XIV, chapitre 18, p. 633 : « *non erat eis tutum, ante ejus accedere praesentiam* ».

45 Dominique Barthélémy, *Nouvelle histoire des Capétiens : 987-1214*, Paris, Éditions du Seuil, 2012, notamment p. 24 : « comment ne pas déceler une véritable viscosité du système de la guerre et de l'interaction féodales ? En système visqueux, toute poussée rapide d'une particule suscite une série de contrepoussées qui la freinent au plus vite. Ainsi dans l'interaction féodale, faite d'une alternance de chevauchées et de palabres. Les rois, les comtes, les barons y sont comme englués. Lorsqu'un partenaire — faut-il dire : un joueur ? — réalise une progression nette, bientôt une levée de boucliers l'empêche de pousser trop son avantage. Ses soutiens passent à son adversaire ou, à tout le moins, se posent en médiateurs pour le ramener à la raison. »

46 Avec Hans E. Mayer, je partage l'idée que ces débuts ont été plus difficiles que l'historiographie, reprenant les sources occidentales, ne le dit. On comprend pourquoi Ibn al-Qalanisi, dans sa *Chronique de Damas*, écrit des débuts du règne de Foulque que « leur nouveau comte-roi n'était ni avisé dans ses jugements ni efficace dans son administration, aussi la mort de Baudouin les jeta-t-elle dans la confusion et le désaccord ». Ibn al-Qalanisi, *The Damascus Chronicle of the Crusades*, trad. H. A. R. Gibb, New York, Dover, 2002 (1939), p. 208.

47 *Cartulaire...* n^{os} 33, 34, 35, 38.

48 Guillaume de Tyr, *op. cit.*, livre XV, chapitre 21, p. 692 : « *Rohardus arcis Hierosolymitana castellanum...* »

49 Joseph Delaville Le Roulx (dir.), *Cartulaire général de l'ordre des Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem (1100-1310)*, Paris, France, E. Leroux, 1894, n^o 191.

50 Voir Éric Bousmar, Jonathan Dumont, Alain Marchandisse et Bertrand Schnerb (dir.), *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen âge et au cours de la première Renaissance*, Bruxelles, De Boeck, 2012 ; Theresa Earenfight, *Queenship in medieval Europe*, New York, Palgrave Macmillan, 2012. Merci à Annabelle Marin pour la référence. Voir aussi Bernard Hamilton, « Women in the Crusader States : the Queens of Jerusalem », dans Derek Baker et Rosalind M. T. Hill (éd.), *Medieval Women*, Oxford, Oxford University Press, 1978, p. 143-174.

51 Guillaume de Tyr, *op. cit.*, livre XVII, chapitre 1, p. 759 : « *cor habens virile* ». Ce *topos* de la reine au cœur d'homme a été notamment analysé par Marion Chaigne-Legouy dans sa thèse, résumée dans « Femmes au cœur d'homme ou pouvoir au féminin ? Les duchesses de la seconde Maison d'Anjou (1360-1481) », *Perspectives médiévales*, 36, 2015.

52 Guillaume de Tyr, *op. cit.*, livre XVII, chapitre 14, p. 782 : « *Recesserant autem a domina regina, juramentorum et fidelitatis immemores, quidam ex iis qui infra sortem ejus habebant possessiones, et ei fide media erant obligati. Pauci vero ei adhaerentes, fidei servaverant integritatem : Amalricus videlicet comes Joppensis, filius ejus, valde adolescens ; Philippus quoque Neapolitanus, et Rohardus senior, et pauci alii quorum nomina non tenemus.* »

53 *RRH...* n^o 262.

54 *RRH...* n^o 269. Il y a ici une petite difficulté qu'il faut lever. La charte n^o 110 du *Cartulaire...*, datée de juillet 1149, mentionne, juste après Rohard, un « *Benscelino vicecomite* », qui pourrait être ce Bencellinus qu'on voit souscrire plusieurs chartes sous Mélisende. Ce serait donc un autre proche de Mélisende, qui aurait occupé la charge pendant un très bref moment – succédant à Rohard, qui récupère brièvement sa charge en 1150, avant de la transmettre à Raoul... C'est l'hypothèse que retient H. Mayer (« Melisende », p. 152). Mais les chartes *RRH* n^{os} 255 (*Cartulaire...* n^o 110) et 259, datées de juillet 1149 et juin 1150, mentionnent « *Rohardus Bencellinus vicecomes* », identifiant clairement les deux hommes, sauf à admettre une ponctuation entre les deux noms, que Rörhicht n'aurait pas relevée. Il est difficile de trancher : s'il paraît difficile d'identifier les deux hommes, les dissocier force à

admettre une tortueuse alternance Rohard/Bencellinus/Rohard/Raoul, en l'espace de quelques mois...

55 *Cartulaire...* n° 37.

56 Guillaume de Tyr, *op. cit.*, livre XIV, chapitre 18, p. 633 : « *Roardum seniore, qui postmodum dictus de Neapoli* ».

57 *L'Estoire d'Eracles empereur et la conquête de la Terre d'Outremer*, dans *RHC*, Historiens occidentaux, t. I, *op. cit.*, p. 633. Voir Bernard Hamilton, « The Old French Translation of William of Tyre as an Historical Source », dans Peter Edbury et Jonathan Philips (éd.), *The Experience of Crusading, II. Defining the Crusader Kingdom*, *op. cit.*, p. 93-112 ; et, tout récemment, Philip Handyside, *The Old French William of Tyre*, Leiden, Brill, 2015.

58 Guillaume de Tyr, *op. cit.*, livre XVII, chapitre 14, p. 782 : « *regina, commendata Neapoli quibusdam fidelibus suis, qui ejus curam haberent* ».

59 Hans E. Mayer, « Melisende », p. 135.

60 W. Rüdiger De Collenberg, « Les Premiers Ibelins », *loc. cit.*, p. 452.

61 John J. La Monte souligne que de tels cas sont fréquents : Gautier I^{er} de Césarée, qui récupère cette seigneurie en 1123, ne se fait appeler seigneur de Césarée qu'en 1128 (John J. La Monte, « The Lords of Caesarea in the Period of the Crusades », *Speculum*, 22.2, 1947, p. 145-161., ici p. 147).

62 C'est l'hypothèse que retient Mayer, « Melisende », p. 118. Mais cela exigerait de savoir ce qu'on considère comme seigneurie à l'époque, ce qui est un tout autre sujet, sur lequel j'espère pouvoir revenir prochainement. Pour maintenir l'ambiguïté, j'ai représenté, sur les cartes (**fig. 6 et 7**), la région de Naplouse par un figuré particulier.

63 Benjamin Z. Kedar, « The Tractatus de locis et statu sancte terre ierosolimitane », dans John France et W.G. Zajac (éd.), *The Crusades and their sources. Essays presented to Bernard Hamilton*, Aldershot, 1998, p. 111-133, ici p. 130 : « *...Neapolis ad regem spectant nullo mediante domino* ». Jacques de Vitry, dans son *Historia Orientalis*, écrit que le roi conserve « dans ses propres mains » les meilleures villes, notamment Naplouse : le rappel des mains pourrait signifier ici qu'il n'y a pas de seigneur de la ville (Jacques de Vitry, *The History of Jerusalem*, trad. angl. Aubrey Stewart, Londres, Palestine Pilgrims' Text Society, 1896, p. 26).

64 Sur cette souplesse des noms, voir Iris Shagrir, « The Medieval Evolution of By-naming: Notions from the Latin Kingdom of Jerusalem », dans Iris Shagrir, Ronnie Ellenblum et Jonathan Riley-Smith (éd.), *In Laudem Hierosolymitani: Studies in Crusades and Medieval Culture in Honour of Benjamin Z. Kedar*, Aldershot, Ashgate, 2007, p. 49-59.

65 Sa fille, Stéphanie, épousera d'abord Onfroi de Toron, puis Milon de Plancy, et enfin Renaud de Châtillon.

66 *RRH...* n° 366.

67 *RRH...* n° 366, « *Henrici Bubali regi totum feodum a Rohardo et Gisla, uxore ejus, olim acceptum [...] feodum Guidonis Francigenae, quod in montanis Neapolitanis prius de domino Rohardo, postmodum de fratre suo Philippo Neapolitano tenuit* ».

68 *RRH...* n° 259.

69 Guillaume de Tyr, *op. cit.*, livre XVI chapitre 3, p. 707 : « *regnum universum paulo minus habuit contere* ».

70 Ce qui, comme le note H. Mayer (« Melisende », p. 64), est probablement l'une des plus graves erreurs de Mélisende, puisque ce mariage lui aliène la famille des Ibelins : Hugues, l'aîné de Barisan, se voyant privé de Ramla et Mirabel, rejoint le camp de Baudouin.

71 *RRH...* n° 262.

72 *RRH...* n° 278.

73 Il faut cependant noter qu'on trouve un Guillaume Strabon parmi les bourgeois de Jérusalem en 1120 (*Cartulaire...* n° 27) puis en 1136 (*Codice*, n° 17) ; en 1149, on croise un Odo Strabo (*Codice*, n° 26) et un Herbert Strabo en 1150 (*RRH* n° 259). Raoul Strabo semble donc appartenir à cette famille de bourgeois de Jérusalem ; cela ne l'empêche pas d'être le neveu de Rohard, soit par le sang, soit par un mariage.

74 C. Slack, « Royal Familiares », *loc. cit.*, p. 28.

75 *Sigeberti continuatio Praemonstratensi*, dans *Monumenta Germaniae Historica*, Scriptorum. Scriptorum (in Folio), tome 6, Hanovre, Impensis Bibliopolii Hahniani, 1844, ici fol. 454, ligne 32.

76 *RRH...* n° 291.

77 *Cartulaire...* n° 41.

78 *Cartulaire...* n° 39 et 40.

79 *Cartulaire...* n° 42.

80 *RRH...* n° 291.

81 Philippe de Milly marie sa fille, Stéphanie, à Onfroi III du Toron, le fils d'Onfroi II, connétable et meilleur soutien du roi lors de sa lutte contre sa mère. C'est là, évidemment, un mariage très stratégique, qui permet à Philippe de réintégrer très tôt l'entourage royal.

82 *RRH...* n° 313 et 359.

83 *RRH...* n° 338.

84 *Codice...* n° 50 ; il est toujours là quelque mois plus tard pour *RRH...* n° 366.

85 Sur les interactions entre la trahison et le pardon, voir Laurent Macé, « La Trahison soluble dans le pardon ? Les comtes de Toulouse et la félonie (XII^e-XIII^e siècle) », dans Maïté Billoré et Myriam Soria (dir.), *La Trahison au Moyen Âge. De la monstruosité au crime politique (V^e siècle-XV^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 369-383.

86 H. Mayer, « Melisende », p. 177 : « we hear nothing, after 1152, of [...] Ralph Strabo ».

87 *Cartulaire...* n° 122.

88 *RRH...* n° 391.

89 *Cartulaire...* n° 135.

90 *Codice...* n° 197.

91 *Cartulaire...* n° 107.

92 *RRH...* n° 244.

93 Une église que j'ai pu visiter en avril 2015, et j'en profite pour remercier très chaleureusement toute la communauté monastique qui m'en a ouvert les portes.

94 *RRH...* n° 278.

95 « *Omnes considerande terre* ».

96 Theoderich écrit, en parlant des terres autour de Jérusalem : « nous avons vu les collines et les montagnes couvertes de vignes et de plantations d'oliviers et de figuiers, et les vallées pleines de blé et de vergers » (Theoderich, *Theoderich's Description of the Holy Places*, trad. angl. Aubrey Stewart, Londres, Palestine Pilgrims' Text Society, 1896, p. 3).

97 Adam Bishop, « Usâma ibn Munqidh and Crusader Law in the Twelfth Century », *Crusades*, 12, 2013, p. 53-65, ici p. 56 ; le duel en question est rapporté par Usâma ibn Munqidh, *Des enseignements de la vie. Souvenirs d'un gentilhomme syrien du temps des Croisades*, trad. fr. André Miquel, Paris, Imprimerie Nationale, 1983, p. 301-303.

98 Quelques années plus tard, son fils, alors chambellan, devra sept chevaliers. Voir plus bas.

99 *Cartulaire...* n° 38.

100 *RRH...* n° 391, « domno Roart ».

101 *Cartulaire...* n° 110.

102 En fait, aucune source n'atteste que ces deux frères sont les enfants de Rohard. Mais l'appellation de « Rohard le Vieux » rapportée par Guillaume de Tyr, la transmission du nom Rohard, de la charge de vicomté, de certains fiefs (Saint-Gilles) et la similitude du destin politique sont, à mes yeux, des preuves solides.

103 Rüdte De Collenberg, « Les Premiers Ibelins », *loc. cit.*, p. 451-452.

104 *Cartulaire...* n° 36 : Mélisende confirme le don d'une vigne au Saint-Sépulcre par Geltidis « *pro salute anime sue* ». Le texte appelle d'ailleurs Geltidis « *domina* », et il est vraiment regrettable qu'on ne puisse pas identifier cette personne.

105 Guillaume de Tyr, *op. cit.*, livre XVIII, chapitre 14, p. 842.

106 *RRH...* n° 356.

107 Du Cange, dans ses *Familles d'Outremer*, rattache à la famille de Rohard un certain « Guy de Jaffa » : c'est évidemment une erreur, corrigée par Rey, car ce Guy n'est autre que Guy de Lusignan (Charles Du Fresne Du Cange et Emmanuel Rey, *Les Familles d'outre-mer*, Paris, Imprimerie impériale, 1869, p. 356).

108 *Cartulaire...* n° 160. Aucun lien, bien sûr, entre ce chevalier et le comte de Saint-Gilles.

109 C. Slack, « Royal Familiares », *loc. cit.*, p. 15-68, ici p. 30 et p. 61.

110 *RRH*, n° 525.

111 Strehlke, n° 10.

112 *Cartulaire...* n° 161. À noter que Rohard signe juste après lui.

113 *Codice...* n° 68.

114 *Cartulaire...* n° 35.

115 Sur ce personnage, voir Rudolf Hiestand, « Gaufridus abbas Templi Domini: an Underestimated Figure in the Early History of the Kingdom of Jerusalem », dans Peter Edbury et Jonathan Philips (éd.), *The Experience of Crusading, II. Defining the Crusader Kingdom*, *op. cit.*, p. 48-59.

116 *Cartulaire...* n° 135.

117 *RRH*, n° 466.

118 *Cartulaire...* n° 169.

119 Guillaume de Tyr, *op. cit.*, livre XX, chap. 22, p. 981 : « *Roardo Hierosolymitano castellano* ».

120 Voir Bernard Hamilton, « Miles of Plancy and the Fief of Beirut », dans Benjamin Z. Kedar (éd.), *The Horns of Hattin*, Jérusalem, Israel Exploration Society, 1992, p. 136-146. Sur le rôle de Rohard à ce moment, voir Bernard Hamilton, *The Leper King and his Heirs : Baldwin IV and the Crusader Kingdom of Jerusalem*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 86 ; on corrigera l'erreur de cet auteur, qui confond les deux Rohard en pensant que Rohard le Jeune est châtelain dès 1164, et en fait systématiquement un châtelain alors qu'il n'est appelé que « de Jaffa » jusqu'en 1171.

121 Guillaume de Tyr, *op. cit.*, livre XXI, chapitre 4, p. 1009 : « *alium quemdam Roardum nomine, arcis Hierosolymitanae custodem, gregarium hominem et minus sufficientem, subornaverat, tanquam is praeesset, Milo vero obsequeretur ejus mandatis. Erat autem versa vice ; unus, nomen magis splendidum quam solidum gestabat ; ille autem, sub hoc colore, de regni negotiis pro sua voluntate tractabat* ».

122 *Cartulaire...* n° 163, 169.

123 *Codice...* n° 206.

124 Marie-Adélaïde Nielen, « Nouvelles preuves de l'histoire des vicomtes de Tripoli : tentative de reconstitution de la généalogie de la famille Visconte », dans Gérard Dédéyan et Karam Rizk (dir.), *Le Comté de Tripoli : État multiculturel et multiconfessionnel, 1102-1289*, Paris, Geuthner, 2010, p. 177-195.

125 *Tabulae Ordinis Theutonici. Ex Tabularii Regii Berolinenses codice potissimum*, éd. Ernestus Strehlke, Berlin, Apud Weidmannos, 1869, (désormais cité Strehlke) n° 18, p. 17 ; *Chartes de Terre-Sainte provenant de l'abbaye de Notre-Dame de Josephat*, éd. Henri-François Delaborde, Paris, Thorin, 1880, n° XLIII. On sait qu'il s'agit du même Balian, car cette dernière charte le nomme comme « Balian de Jaffa, chambellan du roi ».

126 Louis de Mas-Latrie, « Le Fief de la Chamberlaine et les chambellans de Jérusalem », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1882, n° 43, p. 647-652.

127 Sur la valeur à accorder à ces listes, voir Peter W. Edbury, « Fiefs, vassaux et service militaire dans le royaume latin de Jérusalem », dans Michel Balard et Alain Ducellier (dir.), *Le Partage du monde. Échanges et colonisation dans la Méditerranée médiévale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 141-150.

128 Jean d'Ibelin, *Livre de Jean d'Ibelin*, dans *RHC*, Lois, I, chap. 271, p. 424.

129 John J. La Monte, « The Viscounts of Naplouse in the Twelfth Century », *Syria*, 19/3, 1938, p. 272-278.

130 Voir Hans Eberhard Mayer, « Le Service militaire des vassaux à l'étranger et le financement des campagnes en Syrie du Nord et en Égypte au XII^e siècle », dans *Mélanges sur l'histoire du royaume latin de Jérusalem*, Paris, Imprimerie Nationale, 1984, p. 93-161, en particulier p. 37-138.

131 Guillaume de Tyr, *op. cit.*, XVII, 15, p. 784 : « *iis qui in portione dominae reginae erant* ».

132 C. Slack, « Royal Familiares », *loc. cit.*, p. 28.

133 Michel le Syrien, *Chronique*, dans *RHC*, Documents Arméniens, tome I, Paris, Imprimerie Nationale, 1869, p. 343.

134 Richard E. Barton, « “Zealous Anger” and Aristocratic Relationships », dans Barbara H. Rosenwein (éd.), *Anger's Past. The social uses of an emotion in the Middle Ages*, op. cit., p. 153-170 ; voir aussi Stephen D. White, « The Politics of Anger », dans Barbara H. Rosenwein (éd.), *Anger's Past. The Social Uses of an Emotion in the Middle Ages*, op. cit., p. 127-152.

135 Marc Bloch, *La Société féodale*, Paris, Albin Michel, 1968, p. 303.

136 « *Je l'ai trouvei toz jors en loialté* », *Hervis de Mes*, vers 77-97, édition Jean-Charles Herbin, Genève, Droz, TLF, 1992.

137 Frédéric-Louis Ganshof, « Depuis quand a-t-on pu, en France, être vassal de plusieurs seigneurs ? », dans *Mélanges Paul Fournier*, Paris, Recueil Sirey, 1929, p. 261-270 ; voir aussi Thomas Bisson, « The “Feudal Revolution” », *Past and Present*, 142/1, 1994, p. 6-42, qui fait de la « crise de la fidélité » l'un des éléments forts de la révolution féodale de l'an mil (p. 27 notamment).

138 Max Weber, *Le Savant et le politique*, Paris, La Découverte, 2003 (1959).

139 Paul Zumthor, *La Lettre et la voix. De la « littérature » médiévale*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, en particulier p. 160.

140 Hans E. Mayer, dans « The Wheel of Fortune : Seignorial Vicissitudes under King Fulk and Baldwin III of Jerusalem », *loc. cit.*, met en évidence le fait que certains seigneurs ont beaucoup perdu avec la révolte de Hugues du Puiset.

141 Guillaume de Tyr, *op. cit.*, livre XIV, chapitre 16, p. 630 : « *...meliores partes secuti...* ».

142 Thomas N. Bisson, dans « The “Feudal Revolution” », *loc. cit.*, p. 27, dans « The Politicising of West European Societies (c. 1175-c. 1225) », dans Claudie Duhamel-Amado et Guy Lobrichon (dir.), *Georges Duby : l'écriture de l'histoire*, Bruxelles, De Boeck Université, 1996, p. 245-255, et à nouveau dans *La Crise du XII^e siècle. Pouvoir et seigneurie à l'aube du gouvernement européen*, Paris, Les Belles-Lettres, 2014, soutient encore que le pouvoir de l'âge féodal est par essence « non-politique » puisqu'il est caractérisé par la violence, l'oppression et l'opportunisme. Voir mes critiques de cette idée dans mon compte-rendu sur le site Nonfiction.fr, en février 2015 (http://www.nonfiction.fr/article-7425-les_chevaliers_des_hommes_politiques_.htm).

143 Voir Florian Besson, « Il doit être puni, par droit et par l'assise. Le roi, le chevalier et le châtement dans le Royaume latin de Jérusalem », *Revue Historique*, 676, à paraître.

Pour citer cet article

Référence électronique

Florian Besson, « Fidélité et fluidité dans l'Orient latin L'exemple de Rohard de Jérusalem (v. 1105 - v. 1185) », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem* [En ligne], 26 | 2016, mis en ligne le 28 mars 2016, Consulté le 29 mars 2016. URL : <http://bcrfj.revues.org/7495>

À propos de l'auteur

Florian Besson
Université Paris-Sorbonne

Droits d'auteur

© Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem

Résumés

Une étude approfondie des chartes du royaume latin permet de retracer la carrière mouvementée de Rohard de Jérusalem, vicomte et châtelain de Jérusalem entre 1135 et 1185. Au plus près du pouvoir royal, toujours prêt à changer de camp, Rohard profite des diverses crises politiques pour s'élever dans la hiérarchie sociale et politique du royaume latin. Son parcours met en valeur la grande fluidité de la société féodale et des jeux de pouvoir qui l'animent.

The paper retraces the very eventful and impressive career of Rohard of Jerusalem, viscount of Jerusalem between 1135 and 1185. Rohard uses the political crises of the times to rise in the social and political hierarchy of the kingdom: he stays close to the king or the queen and above all does not hesitate to switch sides, always preserving his own position. His life highlights the fluidity of the feudal society.

Index

Mots clés : Royaume latin de Jérusalem, aristocratie, royauté, politique, fidélité, vicomte

Keywords : Latin Kingdom of Jerusalem, aristocracy, kingship, politics, fidelity, viscount